

2022

Rapport annuel

Accroître la sensibilisation



Société de gestion des
huiles usagées
de l'Atlantique



Table des matières

Lettre du conseil d'administration	3
Membres du conseil d'administration	4
Accroître la sensibilisation	5
Tableau de bord du N.-B.	6
Tableau de bord de l'Î.-P.-É.	10
Tableau de bord de T.-N.	14
Tableau de bord de la N.-É.	18
Membres de l'Association	22
Provinces de l'Atlantique - subsides à la récupération et à la valorisation	25
Nouveau-Brunswick	25
Île-du-Prince-Édouard	26
Terre-Neuve et Labrador	27
Nouvelle-Écosse	28
Fonctionnement	29
États financiers	30



Lettre du conseil d'administration

Au nom de la Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique, nous sommes heureux de présenter le Rapport annuel 2022.

Nous avons amorcé l'année 2022 avec de nouveaux renseignements recueillis à l'issue de la recherche entreprise en 2021 sur les produits et la sensibilisation des intervenants et du public. Les résultats de cette recherche nous ont orientés dans bien des aspects de notre entreprise en 2022, plus particulièrement en ce qui a trait à la promotion de nos activités et de notre programme.

Suite à l'ouverture du monde en 2022, notre personnel s'est rendu en personne dans davantage de salons professionnels et d'autres à l'intention des consommateurs ainsi qu'auprès d'autorités de gestion des matières résiduelles, et a présenté des exposés à des dirigeants municipaux dans le but de sensibiliser les particuliers, tels que les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites quantités et les entreprises à l'importance d'éviter l'enfouissement des produits à base de glycol et d'huiles usagés dans les sites d'enfouissement de l'Atlantique.

En dépit des défis en matière de collecte et de récupération auxquels nous sommes confrontés sur certains fronts, dans certaines provinces, nos taux globaux de collecte de contenants ont augmenté dans l'Atlantique par rapport aux taux de 2021, et nous avons dépassé nos cibles de collecte/recyclage d'huiles usagées dans les quatre provinces. En 2022, notre réseau d'entreprises participantes comptait 900 points de récupération (endroits où rapporter des produits à base

d'huile usagés); les résidents de chaque province ont ainsi pu trouver un lieu proche de chez eux où rapporter leurs produits à base de glycol et d'huile usagés afin de s'en débarrasser sécuritairement et d'assurer leur recyclage. En collaboration avec les autres sociétés de gestion des huiles usagées au Canada, nous avons continué à améliorer le système de rapport électronique des redevances environnementales applicables (REA). Notre plateforme à guichet unique permet d'uniformiser le processus pour tous les membres.

L'objectif de la Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique est, d'une part, de continuer à améliorer la prestation du programme ainsi que les taux de récupération des produits à base de glycol et d'huile dans le Canada atlantique et, d'autre part, d'être un partenaire régional responsable et fiable dans le recyclage de ces produits..

Nous tenons à remercier: les membres, les autorités de gestion des matières résiduelles, les dirigeants municipaux, les représentants gouvernementaux, les récupérateurs, les valorisateurs, les points de récupération, le personnel ainsi que la communauté - les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites ou grandes quantités de matières désignées - qui s'impliquent et nous aide à croître et à améliorer nos efforts de recyclage. Nous conservons notre détermination et nous axons nos efforts sur l'exploitation efficace et rentable d'un programme de responsabilité élargie des producteurs concernant les produits à base d'huile et de glycol usagés dans le Canada atlantique.



Membres du conseil d'administration

Conseil d'administration

Mike Jennex, président

Corporation Parkland

David Bois, vice-président

Conseil canadien du commerce de détail

Bill Simpkins

Association canadienne des carburants

Loulia Kouchaji

Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada

Jason Fraser

Parts for Trucks, Inc.

Nick Dufour

Superline Fuels

Lynn Cormier

Wakefield Canada Inc.

Mathieu Poirier, secrétaire

Stewart McKelvey

John Robichaud

Mann + Hummel Filtration Technology Canada

Joanie Blouin

UAP inc.



Conseil d'administration et personnel de direction. Assis, de gauche à droite : Jean Duchesneau, directeur général, Mike Jennex, président, David Bois, vice-président. Debout, de gauche à droite : Luc Gagnon, directeur des opérations, Nick Dufour, Lynn Cormier, Mathieu Poirier (secrétaire), Loulia Kouchaji et Jean-Francois Richard, contrôleur. Membres du conseil absents de la photo - Bill Simpkins, Jason Fraser, Joanie Blouin et John Robichaud.

Accroître la sensibilisation

Faits saillants de 2022



Lancement d'une nouvelle campagne télévisée à l'échelle de l'Atlantique et d'une campagne en ligne de publicité et de sensibilisation, [RecyclerMesHuiles.ca](https://www.recycler-mes-huiles.ca), à l'intention des particuliers/mécaniciens amateurs et des générateurs (garages, etc.). **Nous avons attiré plus de 65 000 visiteurs!**



Ajout de nouveaux points de récupération. Les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites quantités ont maintenant accès à **plus de 900 points de récupération** (comme les garages, les concessionnaires automobiles, etc.) dans le Canada atlantique.



Nous avons dépassé les cibles de récupération des huiles usagées disponibles (recueillies et recyclées) dans les quatre provinces de l'Atlantique.



Augmentation du taux de récupération en 2022 pour les contenants d'huile par rapport aux taux de 2021 pour les quatre provinces de l'Atlantique.



Participation à 22 salons professionnels et autres salons à l'intention des consommateurs dans les provinces de l'Atlantique pour transmettre de l'information sur les matières qui peuvent être recyclées - en reliant les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites quantités aux points de récupération, et les entreprises à un récupérateur pour de ramasser leurs produits.

La seconde vie des produits à base d'huile

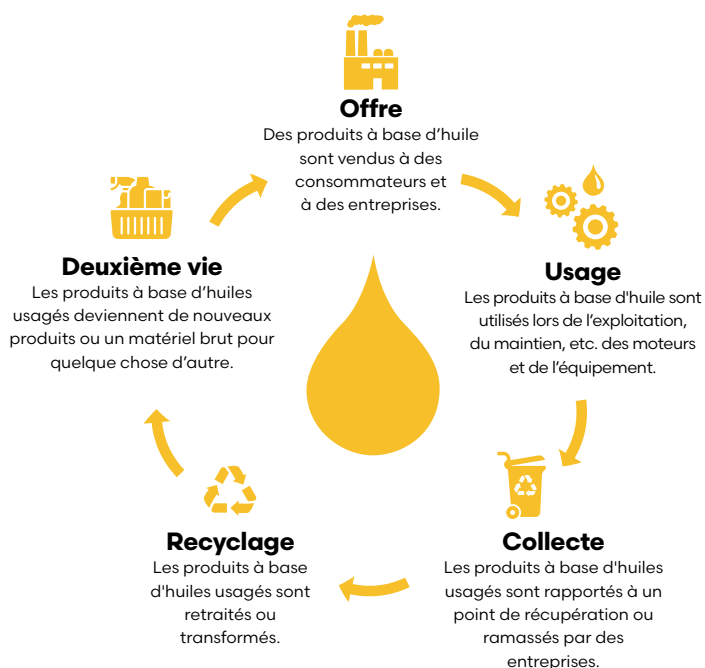


Tableau de bord du N.-B.

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Produits	Vendus	Récupérables	Récupérés	Récupérés %	Brûlés / Recyclés ^{6,7 et 8}	Brûlés %	Récupérés / Recyclés (%)	Objectifs	Applicables depuis
Huile (litres)	15 829 471	10 953 994 ¹	3 490 723	31,9 %	5 964 450	54 %	86,3 %	75 %	2018
Filtres	(unités)	1 305 336 ²	1 305 336	915 036 ³			70,1 %	75 %	
	(kg)	379 318	379 318	265 901			70,1 %	75 %	
Contenants d'huile	(unités)	7 491 239	7 116 677	5 251 245 ⁴			73,8 %	75 %	
	(kg)	430 451	408 929	301 740 ⁴			73,8 %	75 %	
Glycol (antigel) (litres)	2 666 392	1 145 215 ⁵	95 043		260 749		31,1 %	75 %	2020
Contenants de glycol (antigel)	(unités)	1 267 236	1 267 236	315 989			24,9 %	75 %	
	(kg)	63 159	63 159	15 749			24,9 %	75 %	

Produits (\$)	Redevances environnementales (REA)	Subsides à la récupération	Différence nette	Subsides moyens par quantité recueillie		
Huile	474 362	189 942	284 420	0,054	\$/L	
Filtres	496 811	343 927	152 884	0,376	\$/un.	1,29 \$/kg
Contenants d'huile	1 005 175	832 442	172 733	0,159	\$/un.	2,76 \$/kg
Valorisation des contenants	-	110 404	(110 404)	0,021	\$/un.	0,39 \$/kg
Glycol (antigel)	194 698	53 882	140 816	0,567	\$/L	
Contenants de glycol (antigel)	152 068	42 309	109 759	0,134	\$/un.	2,69 \$/kg
	2 323 114	1 572 906	750 208			

En date du 31 décembre 2022

Membres **191**

Récupérateurs **6**

Valorisateurs **9**

1. Huile récupérable = 69,2 %

2. Pourcentage de filtres commercialisés
Filtres de métal = 78,63 %
Filtres de carton = 21,37 %

3. Poids moyen des filtres commercialisés
Filtre de métal = 0,3446 kg
Filtre de carton r = 0,0918 kg

4. 5 % des contenants d'huile sont utilisés plus d'une fois/ 95 % sont récupérables

5. Glycol récupérable = 42,95 %

6. Selon une étude, 55 % des huiles usagées sont légalement brûlées (recyclées) dans de petites fournaies

7. Selon une étude, 1% des huiles usagées est du glycol pur : 95 507 litres x 2 = 191 014 litres de glycol

8. Selon une étude menée en 2019, 69 736 (17 434 litres par quart) litres de glycol issus de véhicules ayant atteint leur fin de vie ont été revendus ou réutilisés

Tableau de bord du N.-B. (suite)

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Zone	Huiles usagées			Filtres usagés			Contenants usagés						
	Subsides	Litres	%	Subsides	kg	%	Subsides	kg (huile)	%	kg (glycol/antigel)	%	Totaux	%
1	0,06 \$	2 853 762	80,9 %	0,90 \$	254 428	66,6 %	2,35 \$	162 505	51,5 %	8 649	51,5 %	171 154	51,5 %
2	0,13 \$	46 565	1,3 %	1,20 \$	15 260	4 %	2,50 \$	14 388	4,6 %	765	4,6 %	15 153	4,6 %
3	0,13 \$	73 975	2,1 %	1,20 \$	15 745	4,1 %	2,50 \$	18 225	5,8 %	970	5,8 %	19 195	5,8 %
4	0,11 \$	454 381	12,9 %	1,10 \$	75 336	19,7 %	2,80 \$	107 240	34 %	5 708	34 %	112 948	34 %
5	0,13 \$	30 490	0,9 %	1,20 \$	4 572	1,2 %	2,55 \$	3 441	1,1 %	183	1,1 %	3 624	1,1 %
6	0,13 \$	66 810	1,9 %	1,20 \$	16 649	4,4 %	2,55 \$	9 836	3,1 %	523	3,1 %	10 359	3,1 %
7	0,38 \$	-	-	1,41 \$	-	-	5,89 \$	-	-	-	-	-	-
Totaux		3 525 983	100 %		381 990	100 %		315 635	100 %	16 798	100 %	332 433	100 %

Zone	Glycols usagés (antigels)			Points de récupération		
	Subsides	Litres	%	Commerciaux	Commissions	Totaux
1	0,53 \$	58 720	61,8 %	61	1	62
2	0,68 \$	7 499	7,9 %	15	0	15
3	0,68 \$	4 868	5,1 %	12	1	13
4	0,79 \$	20 757	21,8 %	69	5	74
5	0,68 \$	1 978	2,1 %	6	0	6
6	0,68 \$	1 221	1,3 %	12	1	13
7	1,41 \$	-	-	7	0	7
Totaux		95 043	100 %	182	8	190

Légende des zones

- Zone 1:** Kings, Queens, St-John, Sunbury, Westmorland, York
- Zone 2:** Kent
- Zone 3:** Northumberland
- Zone 4:** Carleton, Gloucester, Madawaska, Restigouche, Victoria
- Zone 5:** Albert
- Zone 6:** Charlotte
- Zone 7:** Îles Deer, Campobello et Grand Manan



Tableau de bord du N.-B. (suite)

Emplacement des points de récupération - Nouveau-Brunswick

La carte ci-dessous montre la répartition des points de récupération - ou des lieux de dépôt - du Nouveau-Brunswick. En 2022, il y avait **190 points de récupération participants pour les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites quantités de produits** à base d'huile et de glycol (antigel) usagés à recycler. Vous pouvez utiliser un localisateur en ligne à uoma-atlantic.com pour trouver le point de récupération le plus proche de chez vous.

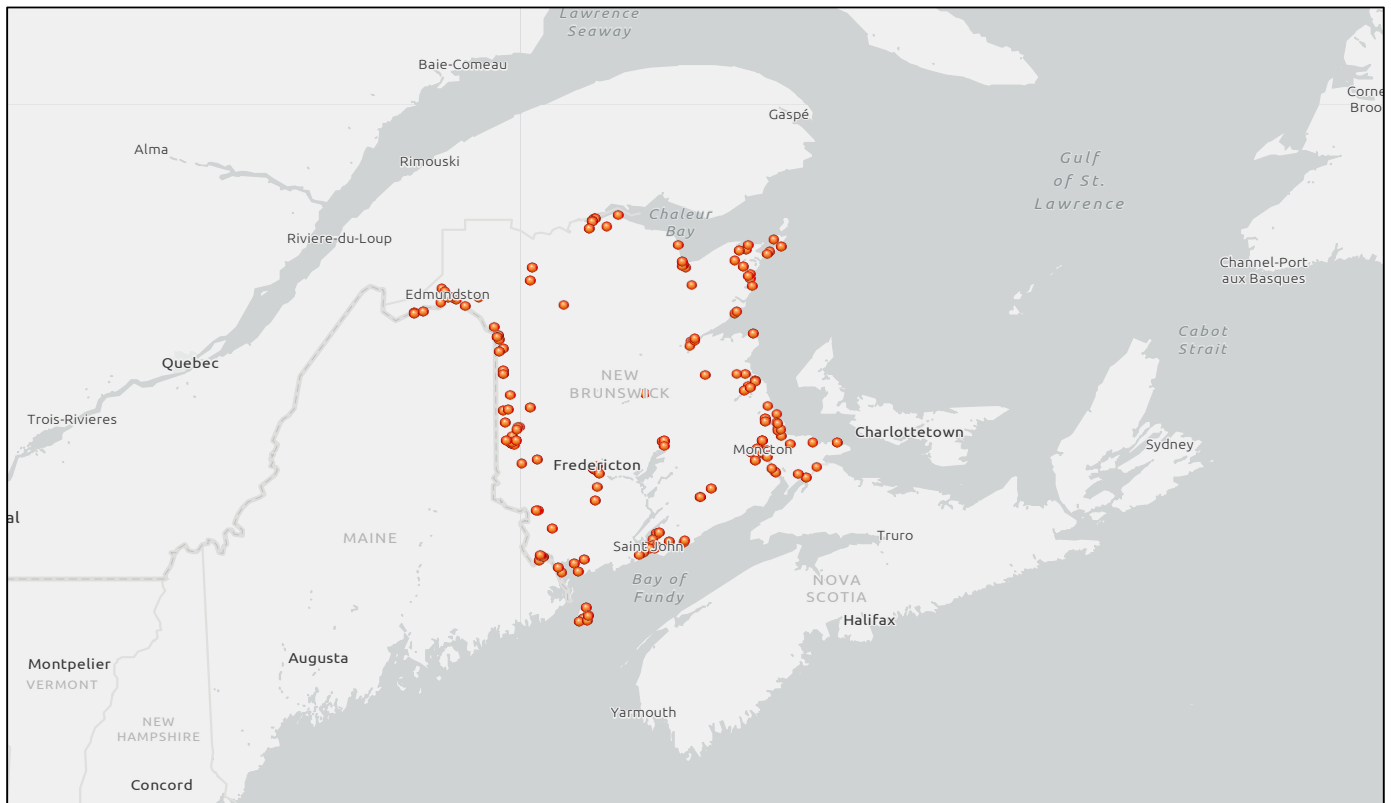


Tableau de bord du N.-B. (suite)

Taux de récupération de 2018 à 2022

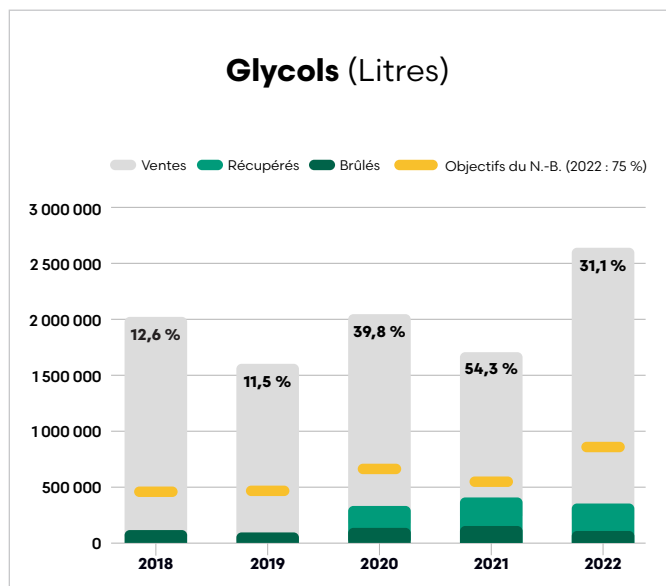
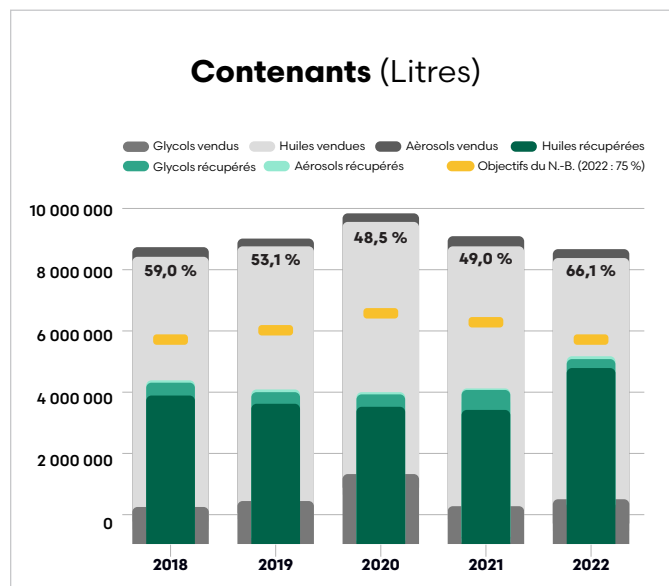
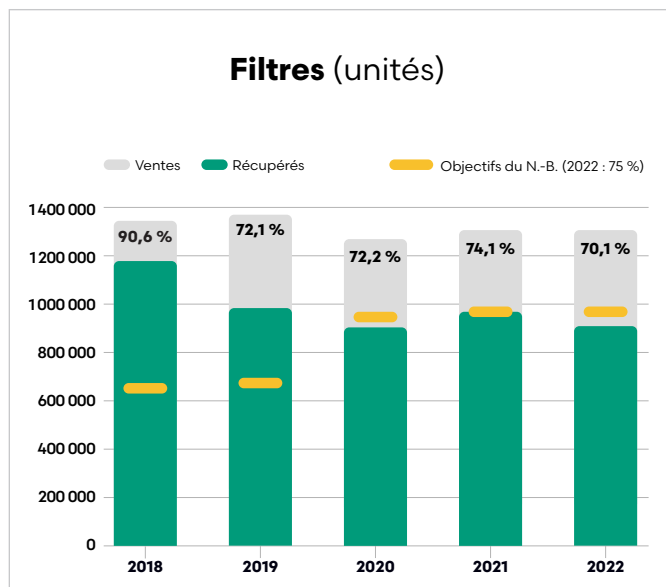
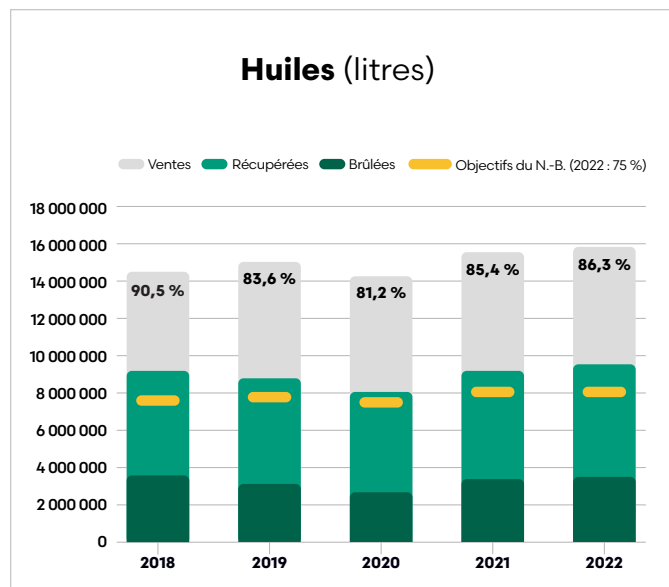


Tableau de bord de l'Î.-P.-É.

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Produits	Vendus	Récupérables	Récupérés	Récupérés %	Brûlés / Recyclés ^{5, 6 et 7}	Brûlés %	Récupérés / Recyclés (%)	Objectifs	Applicables depuis
Huile (litres)	2 983 608	2 064 657 ¹	206 662	10 %	1 533 008	74 %	84,3 %	50 %	2015
Filtres	(unités)	231 639	231 639	134 886 ³			58,2 %	25 %	
	(kg)	67 311	67 311	39 196			58,2 %	25 %	
Contenants d'huile	(unités)	1 466 646	1 466 646	1 184 743			80,8 %	25 %	
	(kg)	79 892	79 892	64 536			80,8 %	25 %	
Glycol (antigel) (litres)	379 630	163 051 ⁴	12 470		46 497		36,2 %	50 %	2017
Contenants de glycol (antigel)	(unités)	165 424	165 424	66 301			40,1 %	50 %	
	(kg)	8 291	8 291	3 323			40,1 %	50 %	

Produits (\$)	Redevances environnementales (REA)	Subsides à la récupération	Différence nette	Subsides moyens par quantité recueillie		
Huile	89 508	20 875	68 633	0,101	\$/L	
Filtres	122 849	58 874	63 975	0,436	\$/un.	1,50 \$/kg
Contenants d'huile	187 641	166 627	21 014	0,141	\$/un.	2,758 \$/kg
Valorisation des contenants	-	23 885	(23 885)	0,020	\$/un.	0,39 \$/kg
Glycol (antigel)	26 793	8 480	18 313	0,680	\$/L	
Contenants de glycol (antigel)	19 851	8 661	11 190	1,045	\$/un.	2,61 \$/kg
	446 642	287 402	159 240			

En date du 31 décembre 2022

Membres **142**

Récupérateurs **4**

Valorisateurs **6**

1. Huile récupérable = 69,2 %

2. Pourcentage de filtres commercialisés
Filtres de métal = 78,63 %
Filtres de carton = 21,37 %

3. Poids moyen des filtres commercialisés
Filtre de métal = 0,3446 kg
Filtre de carton = 0,0918 kg

4. Antigel récupérable = 42,95 %

5. Selon une étude, 75 % des huiles usagées sont légalement brûlées (recyclées) dans de petites fournaies

6. Selon une étude, 1% des huiles usagées est du glycol pur : 17 572,5 litres x 2 = 35 145 litres de glycol

7. Selon une étude menée en 2019, 11 352 (2 838 litres par quart) litres de glycol issus de véhicules ayant atteint leur fin de vie ont été revendus ou réutilisés

Tableau de bord de l'Î.-P.-É. (suite)

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Zone	Huiles usagées			Filtres usagés			Contenants usagés						
	Subsides	Litres	%	Subsides	kg	%	Subsides	kg (huile)	%	kg (glycol/antigel)	%	Totaux	%
1	0,10 \$	208 749	100 %	1,10 \$	48 565	100 %	2,40 \$	67 755	100 %	3 627	100 %	71 382	100 %

Zone	Glycols usagés (antigels)			Points de récupération		
	Subsides	Litres	%	Commerciaux	IWMC	Totaux
1	0,68 \$	12 470	100 %	28	6	34



Tableau de bord de l'Î.-P.-É. (suite)

Emplacement des points de récupération - Île-du-Prince-Édouard

La carte ci-dessous montre la répartition des points de récupération - ou des lieux de dépôt - de l'Île-du-Prince-Édouard. En 2022, il y avait **34 points de récupération participants pour les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites quantités de produits** à base d'huile et de glycol (antigel) usagés à recycler. Vous pouvez utiliser un localisateur en ligne à uoma-atlantic.com pour trouver le point de récupération le plus proche de chez vous.

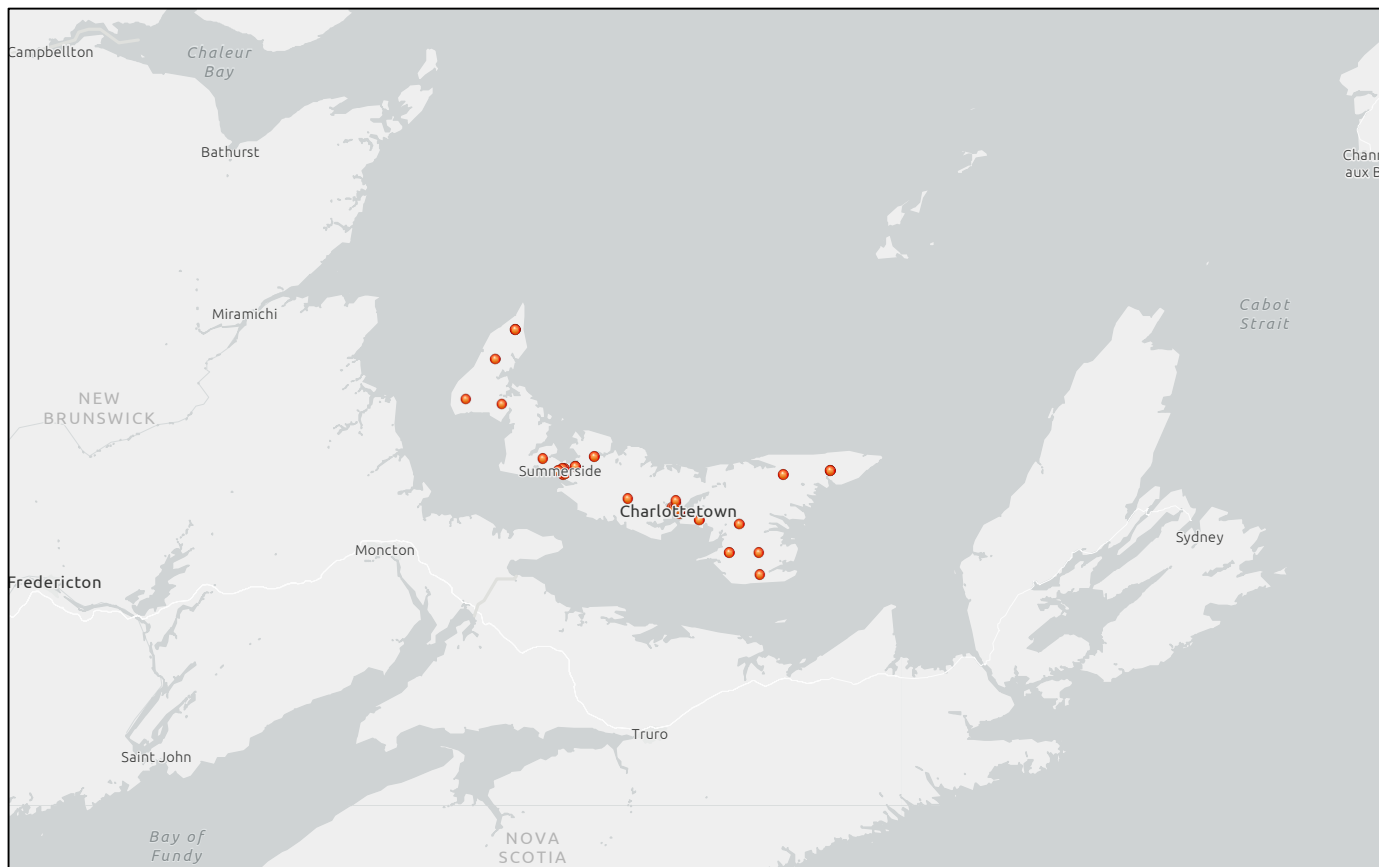


Tableau de bord de l'Î.-P.-É. (suite)

Taux de récupération de 2018 à 2022

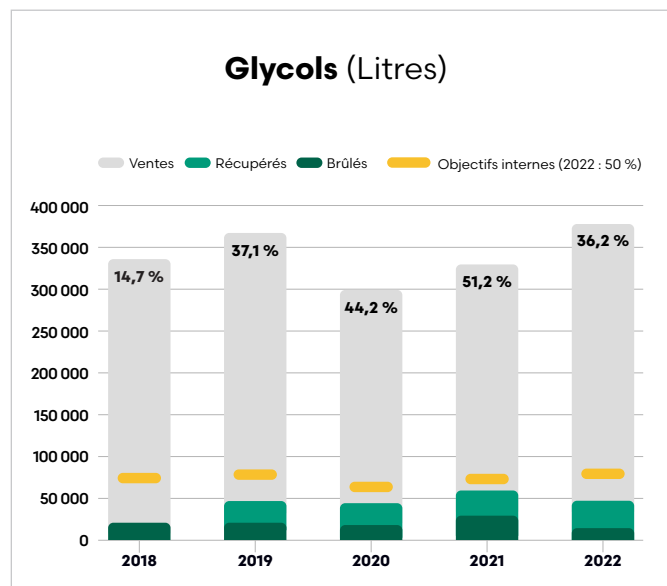
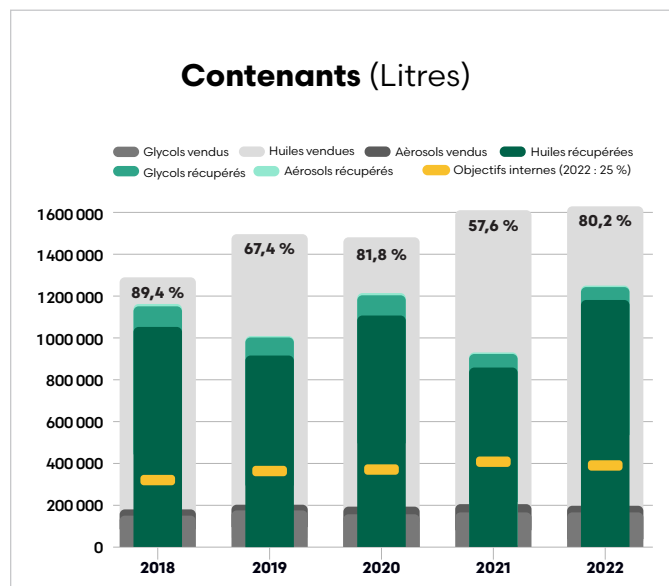
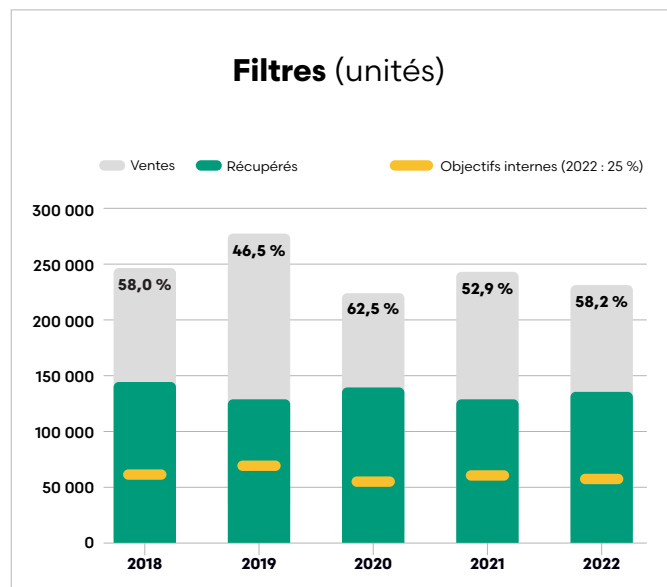
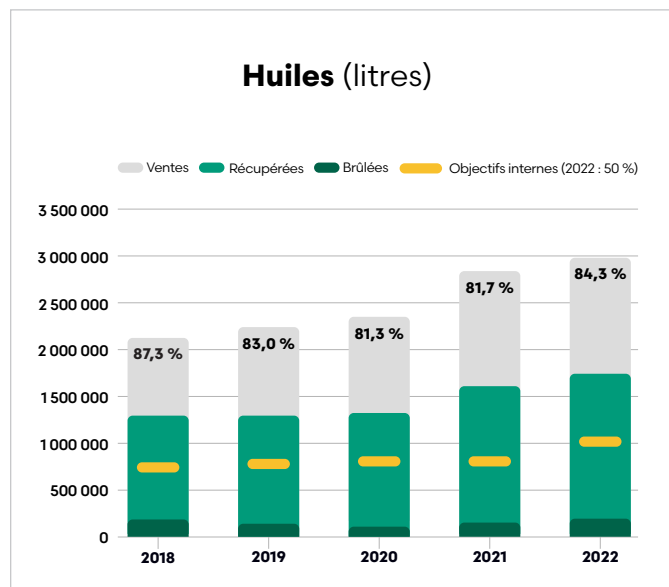


Tableau de bord de T.-N.

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Produits		Vendus	Récupérables	Récupérés	Récupérés %	Brûlés / Recyclés ^{6,7}	Brûlés %	Récupérés / Recyclés (%)	Objectifs	Applicables depuis
Huile (litres)		10 067 492	6 966 704 ¹	2 093 319	30 %	3 793 371	54,5 %	84,5 %	50 %	2022
Filtres	(unités)	644 280 ²	644 280	341 935 ³				53,1 %	25 %	
	(kg)	187 217	187 217	99 360				53,1 %	25 %	
Contenants d'huile	(unités)	4 368 674	4 150 240	2 019 940 ⁴				48,7 %	25 %	
	(kg)	248 855	236 413	115 063 ⁴				48,7 %	25 %	
Glycol (antigel) (litres)		1 043 017	427 741 ⁵	59 646		118 924 ⁷		41,7 %	50 %	2023
Contenants de glycol (antigel)	(unités)	448 618	448 618	107 085				23,9 %	50 %	
	(kg)	22 391	22 391	5 345				23,9 %	50 %	

Produits (\$)	Redevances environnementales (REA)	Subsides à la récupération	Différence nette	Subsides moyens par quantité recueillie		
Huile	704 724	539 215	165 509	0,258	\$/L	
Filtres	419 067	315 986	103 081	0,924	\$/un.	3,18 \$/kg
Contenants d'huile	947 740	695 092	252 648	0,344	\$/un.	6,04 \$/kg
Valorisation des contenants	-	42 629	(42 629)	0,021	\$/un.	0,39 \$/kg
Glycol (antigel)	201 274	94 262	107 012	1,580	\$/L	
Contenants de glycol (antigel)	89 724	28 997	60 727	0,486	\$/un.	5,43 \$/kg
	2 362 529	1 716 181	646 348			

En date du 31 décembre 2022

Membres **141**

Récupérateurs **7**

Valorisateurs **10**

1. Huile récupérable = 69,2 %

2. Pourcentage de filtres commercialisés
Filtres de métal = 78,63 %
Filtres de carton = 21,37 %

3. Poids moyen des filtres commercialisés
Filtre de métal = 0,3446 kg
Filtre de carton = 0,0918 kg

4. 5 % des contenants d'huile sont utilisés plus d'une fois/ 95 % sont récupérables

5. Glycol récupérable = 41,01 %

6. Selon une étude, 55 % des huiles usagées sont légalement brûlées (recyclées) dans de petites fournaies

7. Selon une étude, 1% des huiles usagées est du glycol pur : 59 461,5 litres x 2 = 118 293 litres de glycol

Tableau de bord de T.-N. (suite)

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Zone	Huiles usagées			Filtres usagés			Contenants usagés						
	Subsides	Litres	%	Subsides	kg	%	Subsides	kg (huile)	%	kg (glycol/antigel)	%	Totaux	%
1	0,10 \$	814,559	38,5 %	1,75 \$	63,222	44,3 %	4,30 \$	55 876	43,2 %	2 519	43,9 %	58 395	43,2 %
2	0,24 \$	16 956	0,8 %	2,68 \$	8 065	5,6 %	4,45 \$	8 981	6,9 %	425	7,4 %	9 406	7 %
3	0,30 \$	183 997	8,7 %	3,21 \$	24 094	16,9 %	4,70 \$	24 774	19,1 %	1 123	19,6 %	25 897	19 %
4	0,15 \$	114 519	5,4 %	2,50 \$	24 083	16,9 %	7,00 \$	27 742	21,4 %	1 271	22,1 %	29 013	21,5 %
5	0,38 \$	984 433	46,6 %	2,00 \$	23 276	16,3 %	5,25 \$	12 142	9,4 %	401	7 %	12 543	9,3 %
Totaux		2 114 464	100 %		142 740	100 %		129 515	100 %	5 739	100 %	135 254	100 %

Zone	Glycols usagés (antigels)			Points de récupération		
	Subsides	Litres	%	Commerciaux	Commissions	Totaux
1	1,40 \$	13 335	22,4 %	32	2	34
2	1,82 \$	1 435	2,4 %	8	0	8
3	2,04 \$	15 225	25,5 %	52	9	61
4	1,75 \$	9 368	15,7 %	29	10	39
5	1,26 \$	20 283	34 %	3	0	3
Totaux		59 646	100 %	124	21	145

Légende des zones

- Zone 1:** Avalon
- Zone 2:** Est
- Zone 3:** Centre
- Zone 4:** Ouest
- Zone 5:** Labrador



Tableau de bord de T.-N. (suite)

Emplacement des points de récupération - Terre-Neuve et Labrador

La carte ci-dessous montre la répartition des points de récupération - ou des lieux de dépôt - de Terre-Neuve et Labrador. En 2022, il y avait **145 points de récupération participants pour les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites quantités de produits** à base d'huile et de glycol (antigel) usagés à recycler. Vous pouvez utiliser un localisateur en ligne à uoma-atlantic.com pour trouver le point de récupération le plus proche de chez vous.

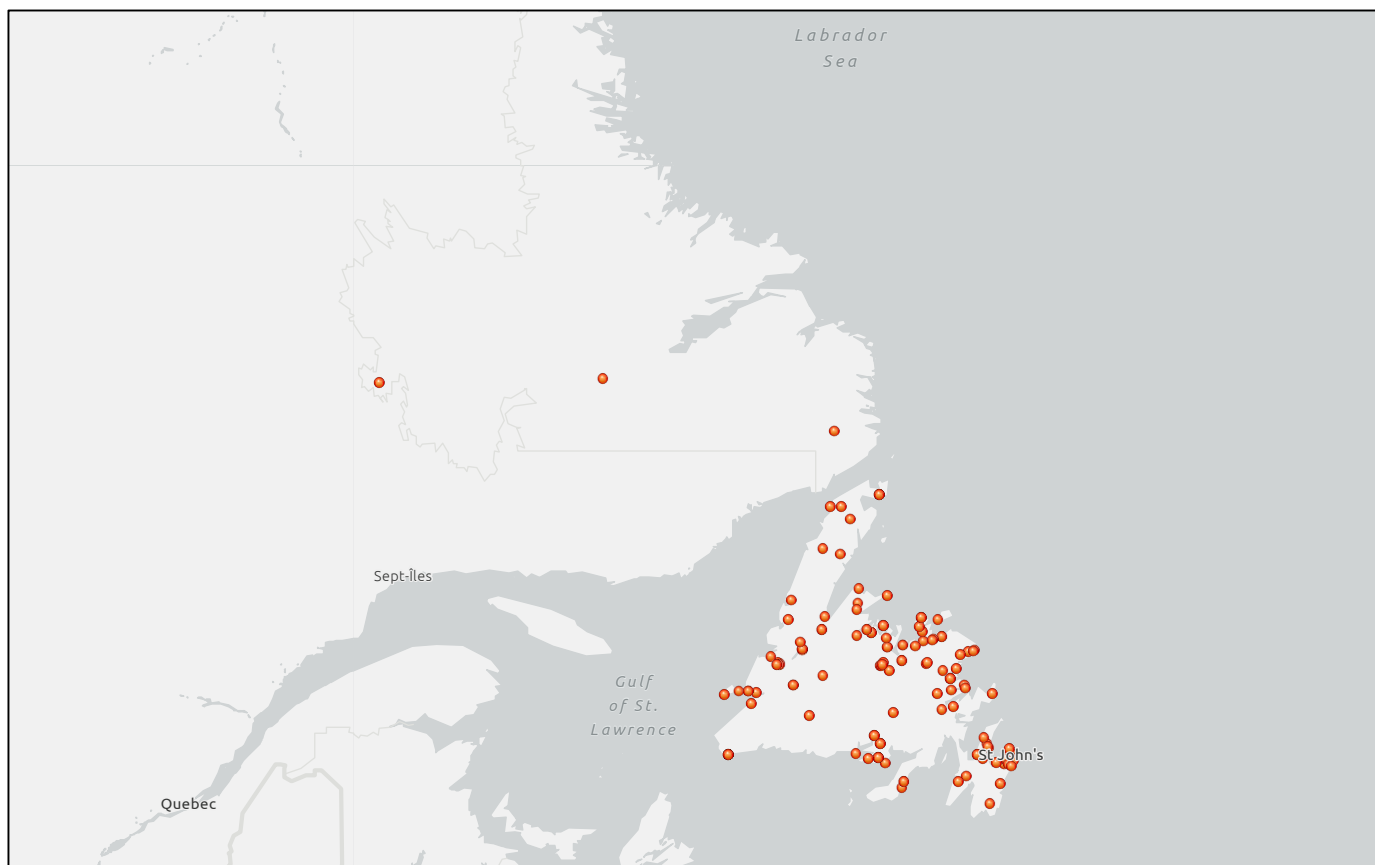


Tableau de bord de T.-N. (suite)

Taux de récupération de 2020 à 2022

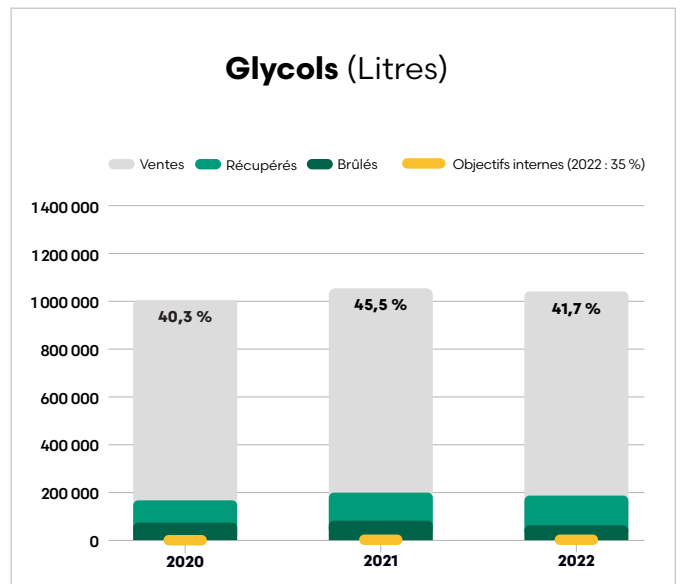
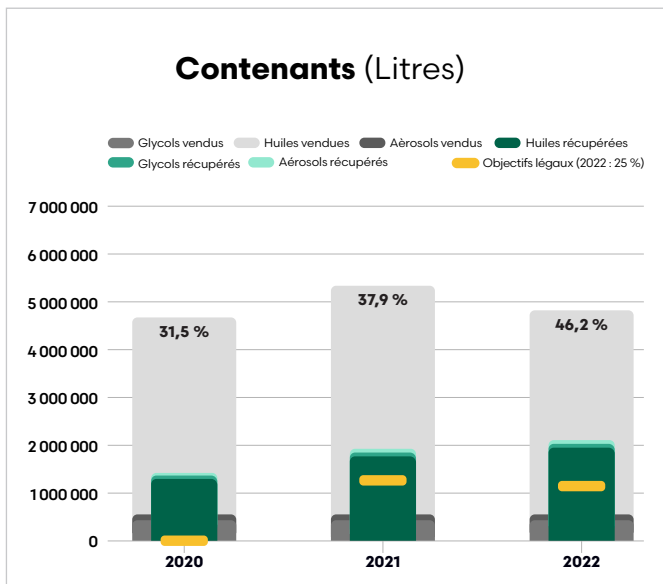
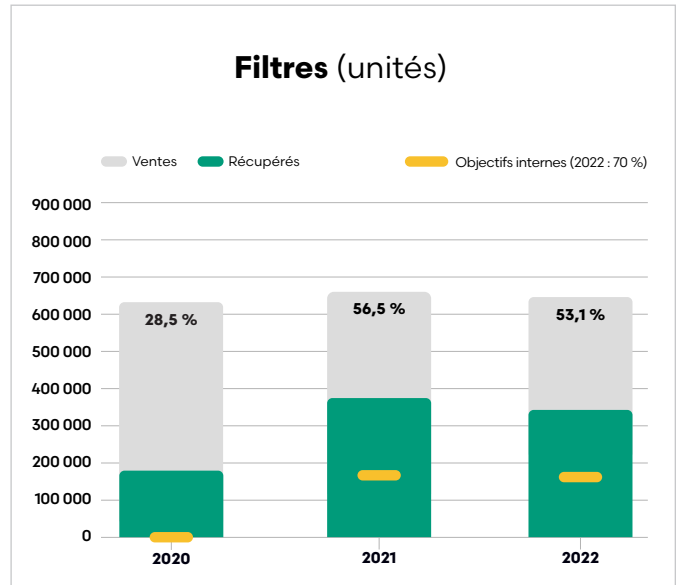
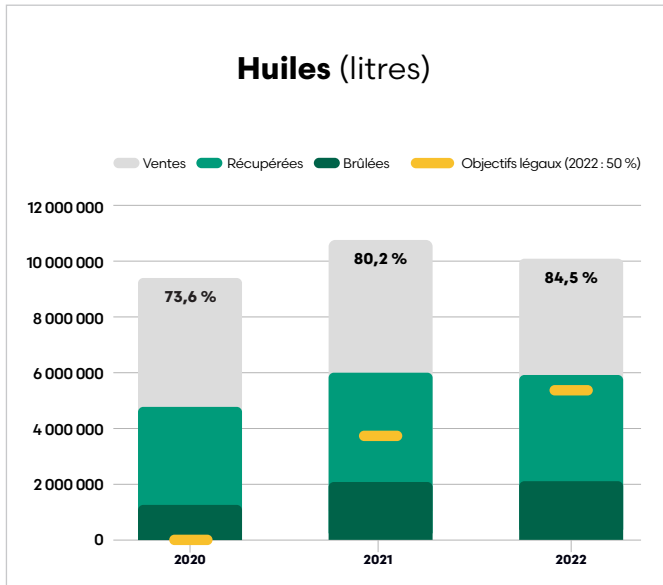


Tableau de bord de la N.-É.

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Produits		Vendus	Récupérables	Récupérés	Récupérés %	Brûlés / Recyclés ^{6,7}	Brûlés %	Récupérés / Recyclés (%)	Objectifs	Applicables depuis
Huile (litres)		16 730 482	11 577 494 ¹	4 501 094	38,9 %	6 303 945	54 %	93,3 %	60 %	2022
Filtres	(unités)	1 367 408 ²	1 367 408	1 257 507 ³				92 %	40 %	
	(kg)	397 345	397 345	365 410				92 %	40 %	
Contenants d'huile	(unités)	8 326 981	7 910 632	3 002 647 ⁴				38 %	40 %	
	(kg)	459 850	436 858	165 818 ⁴				38 %	40 %	
Glycol (antigel) (litres)		2 020 450	828 587 ⁵	141 331		216 405 ⁷		43,2 %	20 %	2022
Contenants de glycol (antigel)	(unités)	1 037 398	1 037 398	182 884				17,6 %	30 %	
	(kg)	50 147	50 147	8 841				17,6 %	30 %	

Produits (\$)	Redevances environnementales (REA)	Subsides à la récupération	Différence nette	Subsides moyens par quantité recueillie		
Huile	540 890	309 769	231 121	0,069	\$/L	
Filtres	618 613	567 918	50 695	0,452	\$/un.	1,55 \$/kg
Contenants d'huile	1 072 092	489 596	582 496	0,163	\$/un.	2,95 \$/kg
Valorisation des contenants	-	71 032	(71 032)	0,024	\$/un.	0,39 \$/kg
Glycol (antigel)	196 608	87 500	109 108	0,619	\$/L	
Contenants de glycol (antigel)	103 740	23 569	80 171	0,129	\$/un.	2,67 \$/kg
	2 531 943	1 549 384	982 559			

En date du 31 décembre 2022

Membres **150**

Récupérateurs **4**

Valorisateurs **7**

1. Huile récupérable = 69,2 %

2. Pourcentage de filtres commercialisés
Filtres de métal = 78,63 %
Filtres de carton = 21,37 %

3. Poids moyen des filtres commercialisés
Filtre de métal = 0,3446 kg
Filtre de carton = 0,0918 kg

4. 5 % des contenants d'huile sont utilisés plus d'une fois/ 95 % sont récupérables

5. Glycol récupérable = 41,01%

6. Selon une étude, 55 % des huiles usagées sont légalement brûlées (recyclées) dans de petites fournaies

7. Selon une étude, 1% des huiles usagées est du glycol pur : 108 202,5 litres x 2 = 216 405 litres de glycol

Tableau de bord de la N.-É. (suite)

Résumé des ventes et des récupérations de janvier à décembre 2022

Zone	Huiles usagées			Filtres usagés			Contenants usagés						
	Subsides	Litres	%	Subsides	kg	%	Subsides	kg (huile)	%	kg (glycol/antigel)	%	Totaux	%
1	0,06 \$	2,493,299	56,0 %	0,90 \$	206,121	41,6 %	2,30 \$	61061	34,1 %	2 819	32,8 %	63 880	34 %
2	0,10 \$	1 088 752	24,5 %	0,95 \$	155 002	31,3 %	2,50 \$	65 185	36,4 %	3 156	36,7 %	68 341	36,4 %
3	0,12 \$	510 893	11,5 %	1,05 \$	80 175	16,2 %	2,65 \$	32 479	18,1 %	1 599	18,6 %	34 078	18,1 %
4	0,14 \$	359 689	8 %	1,20 \$	53 716	10,9 %	2,95 \$	20 569	11,4 %	1 027	11,9 %	21 596	11,5 %
Totaux		4 452 633	100 %		495 014	100 %		179 294	100 %	8 601	100 %	187 895	100 %

Zone	Glycols usagés (antigels)			Points de récupération		
	Subsides	Litres	%	Commerciaux	Commissions	Totaux
1	0,50 \$	51 276	36,3 %	81	2	83
2	0,60 \$	56 536	40 %	222	5	227
3	0,80 \$	22 270	15,7 %	118	6	124
4	0,90 \$	11 249	8 %	113	7	120
Totaux		141 331	100 %	534	20	554

Légende des zones

- Zone 1:** Halifax
- Zone 2:** Centre
- Zone 3:** Sud
- Zone 4:** Cape Breton



Tableau de bord de la N.-É. (suite)

Emplacement des points de récupération - Nouvelle-Écosse

La carte ci-dessous montre la répartition des points de récupération - ou des lieux de dépôt - Nouvelle-Écosse. En 2022, il y avait **554 points de récupération participants pour les mécaniciens amateurs et les générateurs de petites quantités de produits** à base d'huile et de glycol (antigel) usagés à recycler. Vous pouvez utiliser un localisateur en ligne à uoma-atlantic.com pour trouver le point de récupération le plus proche de chez vous.

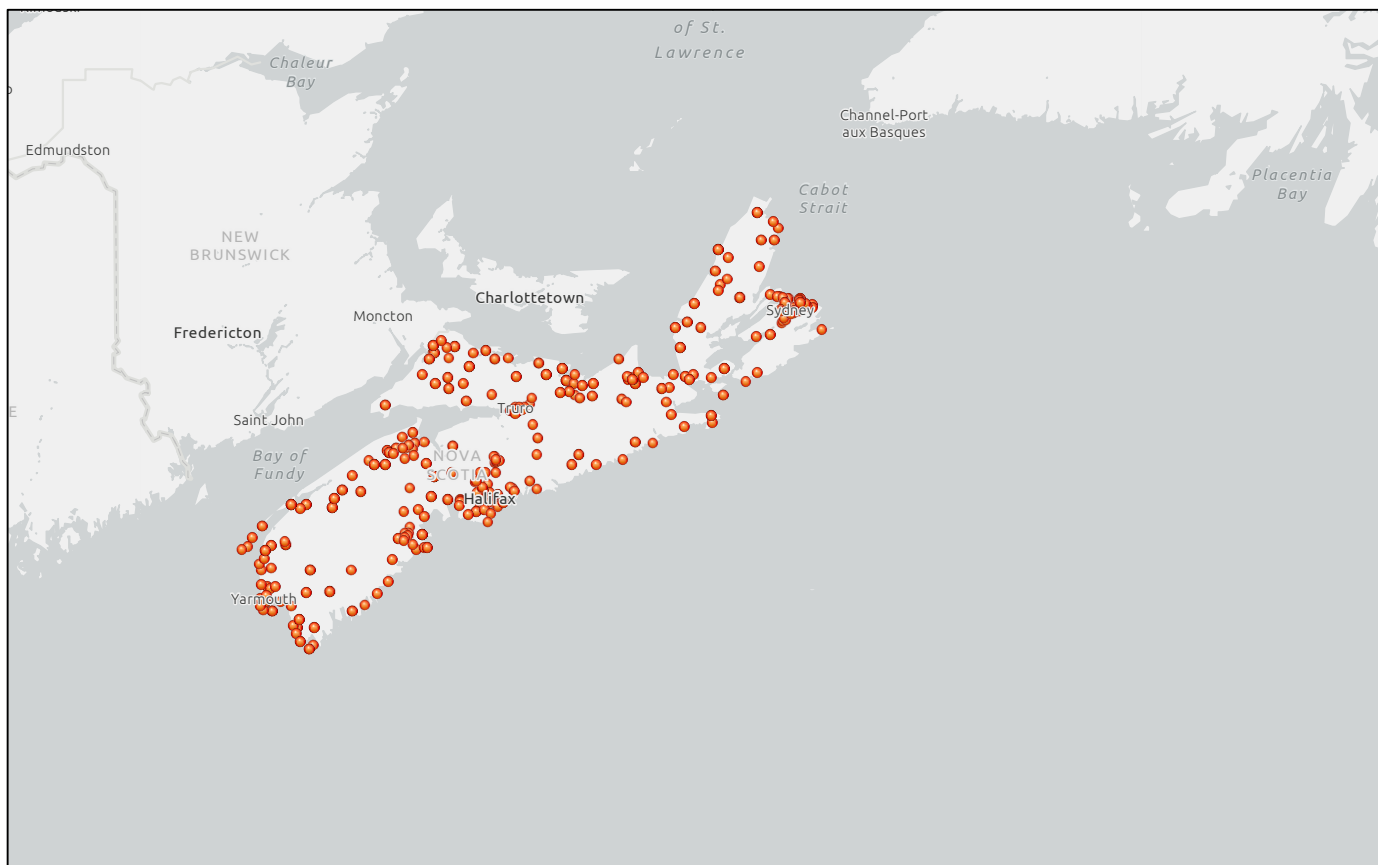
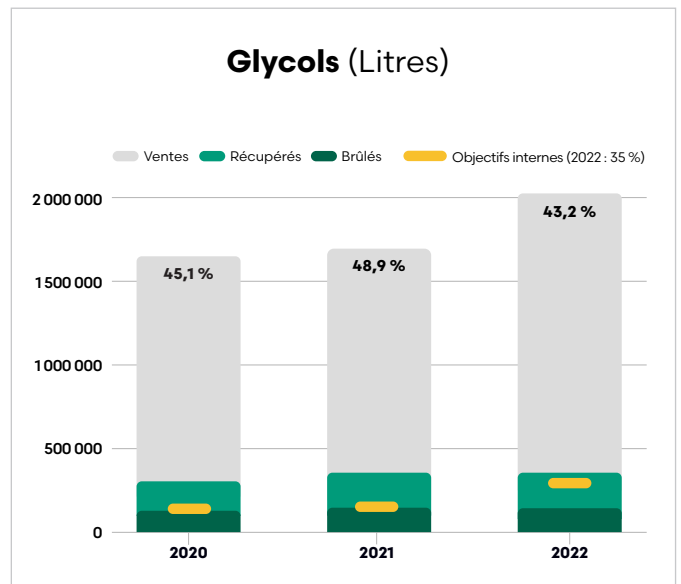
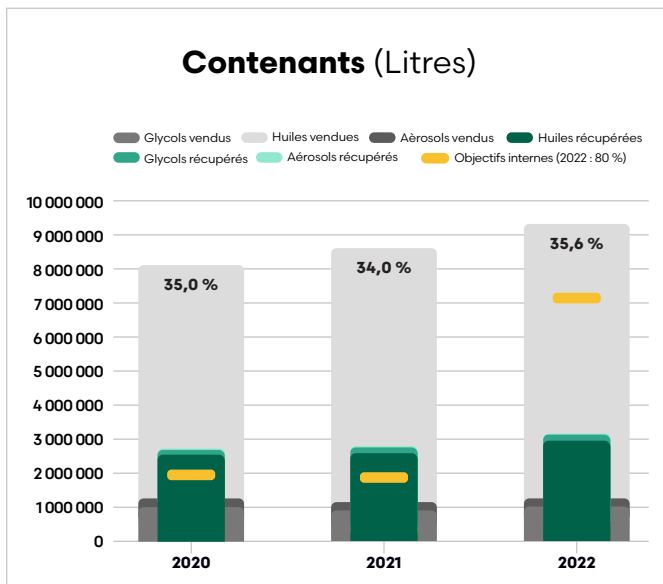
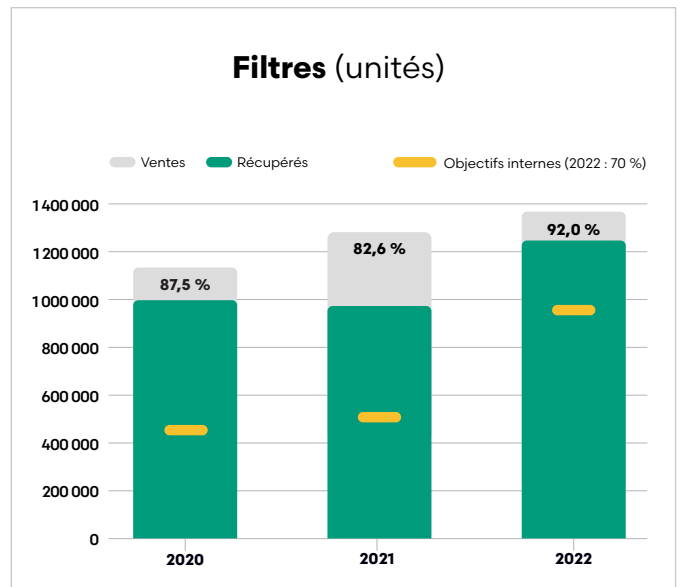
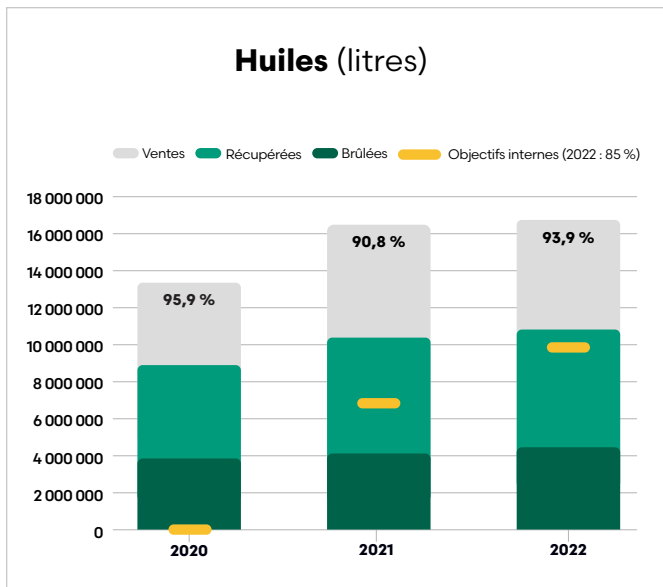


Tableau de bord de la N.-É. (suite)

Taux de récupération de 2020 à 2022



Membres

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique - 2022

Liste des membres	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.	N.-É.
1439174 Ontario Ltd. dba NLS Products	•	•	•	•
A & I Products Canada Inc.	•	•	•	•
Acklands-Grainger Inc.			•	
ADF Diesel Montréal Inc.	•			
Agco Parts Division	•	•		
AGS Company Automotive Solutions, LLC	•		•	
Amsoil Inc.	•	•	•	•
April Super Flo Inc.	•	•	•	•
Arlyn Enterprises Ltd. DBA Boss Lubricants	•			
Asalco Inc.	•		•	
Atlantic Compressed Air Ltd.	•	•	•	•
Atlantic Farm Serv. Inc./Serv. Agric. Atlant. Inc.	•	•		
Atlas Copco Compressors Canada Inc.	•	•	•	•
AutoChoice Parts & Paints Ltd.	•	•		
Automobile Solutions Americas Inc.	•			
Baldwin Filters Inc.	•	•	•	•
Bass Pro Shops Canada ULC	•			•
Beck Arnley Worldparts Inc.	•			
BestBuy Distributors Ltd.	•	•	•	•
Blue Streak Hygrade Motor Products	•			
Blue Water (Newfoundland) Ltd.			•	
Blue Water Agencies Ltd.	•	•	•	•
Bluewater Lubricants Limited	•	•	•	•
BMW Canada Inc.	•		•	•
Boeing Distribution Canada Ltd.	•	•	•	•
Bosch Rexroth Canada Corp.	•		•	
BP Lubricants USA Inc.	•	•	•	•
BP Marine Ltd.	•			
Brandt Tractor Ltd.	•			
BRP Inc.	•	•	•	•
Cabela's Retail Canada Inc.	•		•	•
Campbellton Auto Supply	•			
Canadian General Filters Ltd.	•	•	•	•
Canadian Kawasaki Motors Inc.	•	•	•	•
Canadian Tire Corporation	•	•	•	•
Canadian Tire Petroleum	•		•	•

Liste des membres	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.	N.-É.
Canimex Inc.	•	•		•
CarQuest Canada Ltd.	•	•	•	•
Carrefour du Camion St-Quentin (Yvan Brake & Clutch)	•			
Central Tire Service Ltd.	•	•	•	•
Champion Laboratories Inc.	•	•	•	•
Chevron Canada Ltd.	•	•	•	•
Chicago Pneumatic Tool Company Canada Ltd.	•			
CLAAS of America Inc.		•		•
Club Car, LLC	•	•	•	•
CNH Industrial Canada Ltd.	•	•	•	•
Costco Wholesale Canada Ltd.	•		•	•
Crestline Coach Ltd.	•	•	•	•
Crevier Lubrifiants Inc.	•		•	•
Cummins Canada ULC	•	•	•	•
Cummins Filtration Inc.	•	•	•	•
Daimler Trucks Canada Ltd.	•	•	•	•
DAS Companies, Inc. dba DAS Distributors	•			
Davanac Inc.	•			
Demers Manufacturiers d'Ambulances Inc.		•		
East Coast Hydraulics			•	
Echo Power Equipment (Canada)	•	•	•	•
Énergie Sonic Inc.	•			
Équipement SMS Inc.	•		•	
Fastenal Canada Ltd.	•	•	•	•
FCA Canada Inc.	•	•	•	•
Ford Motor Company of Canada Ltd.	•	•	•	•
Fram Group (Canada) Inc.	•			
Fuelex Energy Ltd.	•	•		•
G.F. Thompson Company Ltd.	•			
G.K. Industries Ltd.	•			
Gamma Sales Inc.	•	•	•	•
GEA Farm Technologies Inc.		•		
General Motors of Canada Company	•	•	•	•
Groupe BMR Inc.	•	•		•
Groupe Environnemental Labrie Inc.	•			
Harley-Davidson Canada L.P.	•	•	•	•

Membres (suite)

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique - 2022

Liste des membres	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.	N.-É.	Liste des membres	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.	N.-É.
Harnois Énergies Inc.	•	•	•	•	Machinerie R. Gagnon Inc. (MRG Canada Inc.)	•			
Hastings Filters	•	•	•		Mack Trucks Can. and Volvo Trucks Can. Div. Volvo	•		•	•
Henkel Canada Corp.	•	•			Mahle Aftermarket Inc.	•			
Hino Motors Canada Ltd.	•	•	•	•	Mann+Hummel Filtration Technology US LLC	•	•	•	•
Home Depot of Canada Inc.	•	•	•	•	Mann+Hummel Purolator Filters LLC	•	•	•	•
Home Hardware Stores Ltd.	•	•	•	•	Marindustrial Inc.	•			
Honda Canada Inc.	•	•	•	•	Maritime Fuels	•	•		•
Husqvarna Canada Corp.	•	•	•	•	Matech BTA Inc.	•			
Hydra-Fab Industrial Inc.				•	Mazda Canada Inc.	•	•	•	•
Hyundai Auto Canada Corp.	•	•	•	•	Mercedes-Benz Canada Inc.	•		•	
Imperial Oil	•	•	•	•	MFTA Canada Inc.	•			•
Importations Thibault Ltée	•	•	•	•	Michaud Petroleum Inc.	•	•		•
Integrated Distribution Systems LP DBA Wajax Power Systems	•	•			Milacron Canada Corp.	•			•
Irving Blending & Packaging	•	•	•	•	Mitsubishi Motor Sales of Canada Inc.	•	•	•	•
Isuzu Commercial Truck of Canada Inc.	•	•	•	•	Modern Sales Co-Op	•	•	•	•
ITW Permatex Canada	•	•	•	•	Motion Industries (Canada) Inc.	•	•	•	•
Jacques Larochelle Inc.	•				Motovan Inc.	•	•		•
Jaguar Land Rover Canada ULC			•	•	MSC Industrial Supply Co.	•	•	•	•
John Deere Canada ULC	•	•	•	•	MRG Canada Inc.	•			
Kadex Aero Supply Ltd.	•	•	•	•	MTD Products Limited	•	•		•
Kaeser Compressors Canada Inc.	•	•	•	•	National Energy Equipment Inc.	•	•	•	•
Kalmar USA Inc	•	•	•	•	Navistar Canada ULC	•	•	•	•
Keystone Automotive Operations of Canada Inc.	•	•			NCH Canada Inc.	•	•	•	•
Kia Canada Inc.	•	•	•	•	New Flyer Industries ULC		•		
Kimpex Inc.	•	•	•	•	Nissan Canada Inc.	•	•	•	•
King-O-Matic Industries Ltd.	•	•	•	•	Orgill Canada Hardlines ULC	•	•	•	•
Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.	•	•	•	•	Paccar of Canada Ltd. (Parts division)	•	•	•	•
Klondike Lubricants Corporation	•	•	•	•	Parker Hannifin Canada	•	•	•	•
Krown Corporate	•	•	•	•	Parkland Corporation	•	•	•	•
KTM Canada Inc.	•	•	•	•	Part Source Inc.				•
Kubota Canada Ltd.	•	•	•	•	Parts Canada Development Co.	•	•	•	•
Liebherr Canada Ltd.	•		•		Parts for Trucks Inc.	•	•	•	•
Lubri-Lab Inc.	•	•	•	•	Peavey Industries General Partner Limited			•	•
Lucas Oil Products (Canada) Company	•	•	•	•	Peterbilt Atlantic			•	•
Loblaw Inc.	•			•	Petro-Canada Lubricants Inc.	•	•	•	•
Les Pièces d'Auto Transbec Inc. (Les)	•				Philippe Gosselin & Associés Limitée	•			

Membres (suite)






Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique - 2022

Liste des membres	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.	N.-É.	Liste des membres	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.	N.-É.
Phillips 66 Canada Ltd.				•	Superline Fuels	•			•
Pièces d'Auto Transbec Inc. (Les)			•	•	Suzuki Canada Inc.	•	•		
Pièces d'Auto Transit Inc. (Les)	•	•	•	•	Teklub Canada Ltée	•	•	•	•
Pièces de Transmission Unitrans Ltée (Les)	•				Texas Refinery Corp. of Canada Ltd.	•	•	•	•
Polaris Industries Ltd.	•	•	•	•	Textron Off Road (Arctic Cat Sales Inc.)	•	•	•	
Porsche Cars Canada Ltd.				•	Toromont Cat	•	•	•	•
Prestone Canada	•	•	•	•	TotalEnergies Marketing Canada Inc.	•	•	•	•
Prévost, une division de Groupe Volvo Canada Inc.	•				Toyota Canada Inc.	•	•	•	•
Princess Auto Ltd.	•	•	•	•	Triumph Motorcycles America	•			•
Pro Form Products Ltd.	•	•	•		UAP Inc.	•	•	•	•
Produits Lubri-Delta Inc.	•			•	Ultra Clear Engine Fluids	•	•		•
Prolab Technolub Inc.	•	•			Uni-Select Canada Inc.	•			
PTI Transformers Inc.	•	•	•	•	Univar Canada Ltd.	•	•	•	•
Recochem Inc.	•	•		•	Valvoline Canada Ltd.	•	•	•	•
Ridge Tool Company	•	•	•	•	Vast-Auto Distribution Atlantic Ltd.	•	•	•	•
Robco Inc.	•	•	•	•	Verco International Inc.	•			
Robert Bosch Inc.	•	•			Vermeer Canada Inc.	•	•		
Robert K. Buzzell Ltd.	•	•	•	•	Volkswagen Group Canada Inc.	•	•	•	•
Rona Inc.	•		•	•	Volvo Car Canada Ltd.	•		•	•
Safety-Kleen Canada Inc.	•	•	•	•	Wainbee Ltd.	•	•	•	•
SC CLS Holdings ULC	•	•	•	•	Wajax Equipment			•	
Services Maintech / Maintech Services (Les)	•				Wajax Industrial Components Ltd.	•	•	•	•
Shell Canada Products Ltd.	•	•	•	•	Wakefield Canada Inc.	•	•	•	•
Sherwin-Williams Canada Inc.	•	•	•	•	Walmart Canada Corp.	•	•	•	•
Shoreline Lube Distribution Inc.	•	•	•	•	Walter Surface Technologies Inc.	•	•		
Sinto Racing Inc.	•				WD-40 Company (Canada) Ltd.	•	•	•	•
Skyjack Inc.	•			•	Western Petroleum			•	
Small Town Lubes	•			•	Westpier Marine & Industrial Supply Inc.	•	•	•	•
Sobeys Capital Inc.	•				Worldpac Canada Inc.	•			
Southwestern Petroleum Canada Ltd.	•	•	•	•	WTC Parts Canada Inc.			•	
Southwestern Petroleum Lubricants LLC	•	•	•	•	Wurth Canada Limited	•	•	•	•
Spécialités Hipertech Inc.	•	•	•	•	Yamaha Motor Canada Ltd.	•	•	•	•
State Chemical Ltd.	•	•		•					
STIHL Ltd.	•	•	•	•					
Strongco Limited Partnership	•		•	•					
Subaru Canada Inc.	•	•	•	•					

Provinces de l'Atlantique

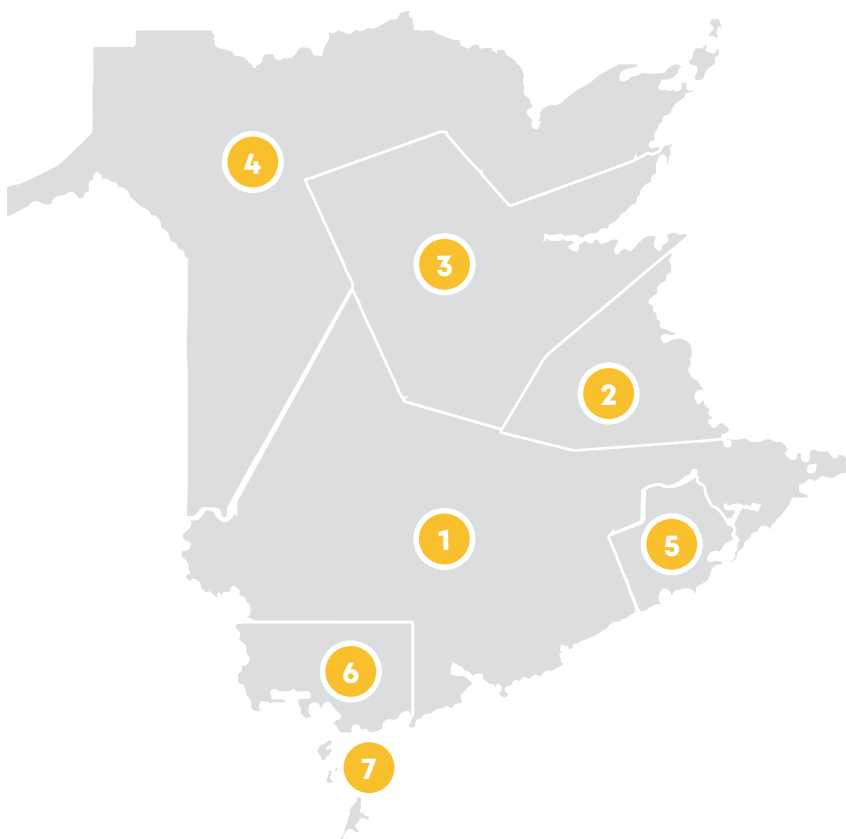
Subsides à la récupération - 2022

Subsides à la récupération du N.-B. (incitatifs versés aux récupérateurs enregistrés) par zone, 2022

Zone	1	2	3	4	5	6	7
 Huiles usagées (\$/litre)	0,06	0,13	0,13	0,11	0,13	0,13	0,38
 Glycol usagé (antigel) (45-55) (\$/litre)	0,53	0,68	0,68	0,79	0,68	0,68	1,41
 Filtres usagés (\$/kg)	0,90	1,20	1,20	1,10	1,20	1,20	1,68
 Contenants d'huile et de glycol (antigel) usagés (\$/kg)	2,35	2,50	2,50	2,80	2,55	2,55	5,89
 Aérosols (\$/kg)	3,75	4,05	4,05	4,31	4,05	4,05	4,89

Zones du Nouveau-Brunswick






1. Kings, Queens, Saint John, Sunbury, Westmorland, York
2. Kent
3. Northumberland
4. Carleton, Gloucester, Madawaska, Restigouche, Victoria
5. Albert
6. Charlotte
7. Îles Deer, Campobello et Grand Manan



Provinces de l'Atlantique (suite)

Subsides à la récupération - 2022

Subsides à la récupération de l'Î.-P.-É. (incitatifs versés aux récupérateurs enregistrés) par zone, 2022

Zone	1
 Huiles usagées (\$/litre)	0,10
 Glycol usagé (antigel) (45-55) (\$/litre)	0,68
 Filtres usagés (\$/kg)	1,10
 Contenants d'huile et de glycol (antigel) usagés (\$/kg)	2,40
 Aérosols (\$/kg)	3,95

Île-du-Prince-Édouard






1. Île-du-Prince-Édouard



Provinces de l'Atlantique (suite)

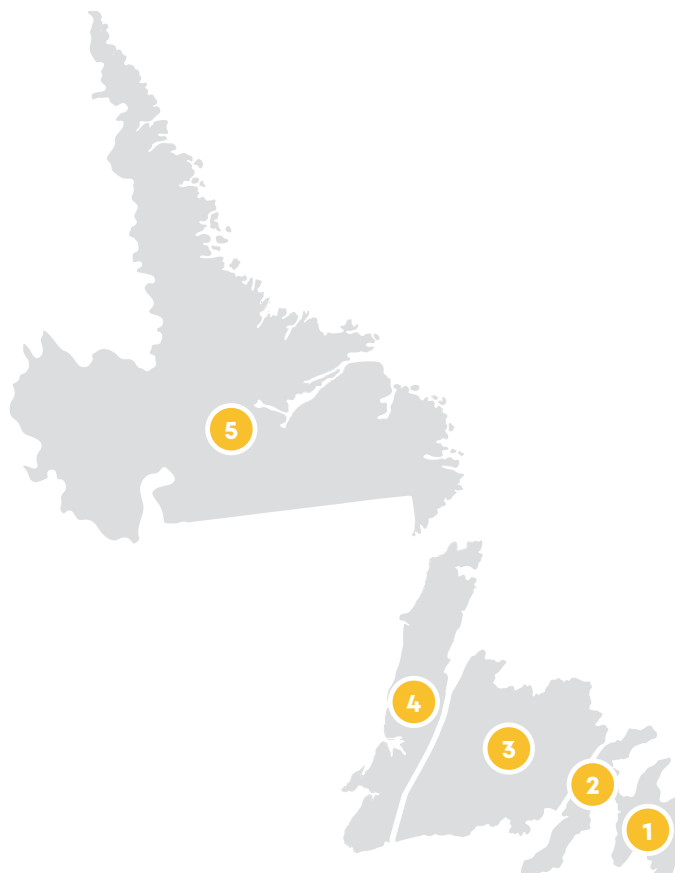
Subsides à la récupération - 2022

Subsides à la récupération de T.-N. (incitatifs versés aux récupérateurs enregistrés) par zone, 2022

Zone	1	2	3	4	5
 Huiles usagées (\$/litre)	0,10	0,24	0,30	0,15	0,15
 Glycol usagé (antigel) (45-55) (\$/litre)	1,40	1,82	2,04	1,75	1,26
 Filtres usagés (\$/kg)	1,75	2,68	3,21	2,50	2,00
 Conteneurs d'huile et de glycol (antigel) usagé (\$/kg)	4,30	4,45	4,70	7,00	5,25
 Aérosols (\$/kg)	7,25	9,74	11,01	9,00	5,00

Terre-Neuve et Labrador






1. Avalon
2. Est
3. Centre
4. Ouest
5. Labrador



Provinces de l'Atlantique (suite)

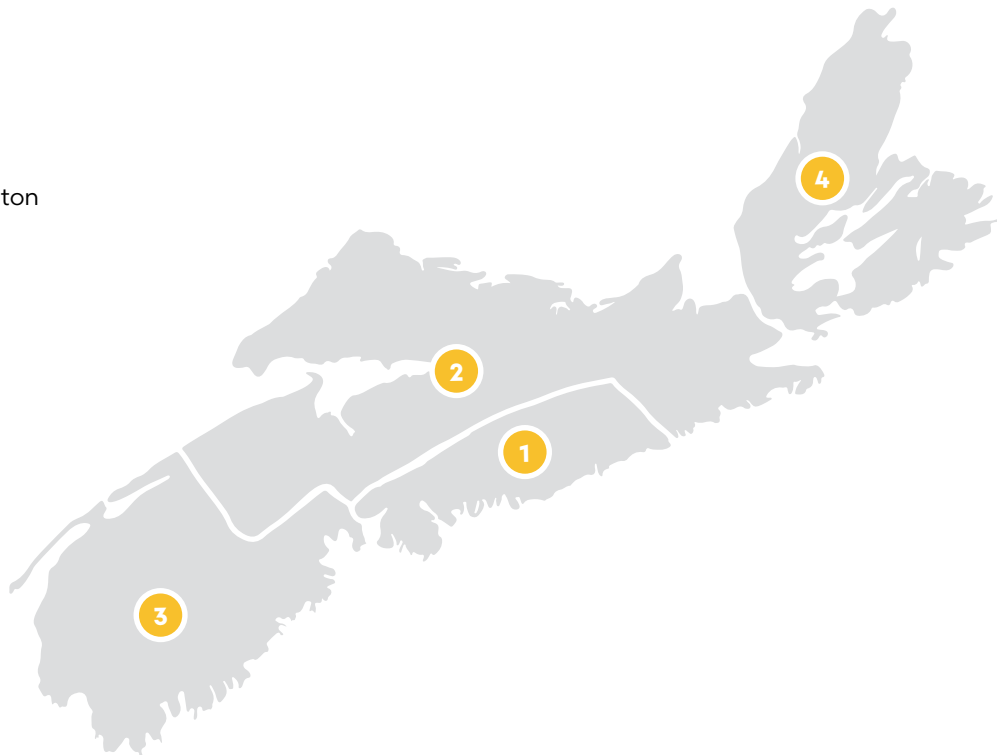
Subsides à la récupération - 2022

Subsides à la récupération de N.-É. (incitatifs versés aux récupérateurs enregistrés) par zone, 2022

Zone	1	2	3	4
 Huiles usagées (\$/litre)	0,06	0,10	0,12	0,14
 Glycol usagé (antigel) (45-55) (\$/litre)	0,50	0,60	0,80	0,90
 Filtres usagés (\$/kg)	0,90	0,95	1,05	1,20
 Contenants d'huile et de glycol (antigel) usagé (\$/kg)	2,30	2,50	2,65	2,95
 Aérosols (\$/kg)	3,25	3,85	4,05	4,31

Nouvelle-Écosse

- 1. Halifax
- 2. Centre
- 3. Sud
- 4. Cap-Breton



Fonctionnement

Financement et collecte de produits à base d'huile et de glycol usagés



Nouveau-Brunswick



Île-du-Prince-Édouard



Terre-Neuve et Labrador



Nouvelle-Écosse

Provinces de l'Atlantique

Le recyclage des huiles et du glycol usagés est régi par des règlements provinciaux et des plans d'écologisation.

Membres

Les propriétaires de marque ou les premiers importateurs ou fournisseurs de produits à base d'huiles et de glycol versent une redevance environnementale (REA) sur les produits (voir barre latérale pour les RE de 2022 par produit pour chaque province).



Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique

Association sans but lucratif, financée par l'industrie, qui gère le programme de collecte et de recyclage. L'association perçoit des REA auprès de ses membres pour administrer le programme.

Récupérateurs

Entreprises qui collectent gratuitement des produits à base d'huiles usagés auprès de points de récupération et de générateurs. Ces entreprises sont payées - subsides à la récupération - par la Société de gestion des huiles usagées. Voir les tableaux de bord provinciaux présentés dans ce rapport concernant les subsides versés en 2022.

Points de récupération

Établissements (garages, concessionnaires automobiles, etc.) où les bricoleurs/ménages peuvent rapporter leurs produits à des fins de recyclage.

Générateurs

Établissements qui génèrent de grandes quantités de produits à base d'huiles et de glycol usagés à des fins de recyclage.

Valorisateurs

Entreprises qui donnent une deuxième vie aux produits à base d'huiles et de glycol usagés.

Redevance environnementale

- **0,03 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
0,07 \$ (T.-N.)
0,04 \$ (N.-É.) par litre pour les **huiles lubrifiantes applicables**.
- **0,12 \$** (N.-B., Î.-P.-É. et N.-É.)
0,20 \$ (T.-N.) par litre pour les **contenants d'huile** de 50 litres ou moins.
- **0,20 \$** (N.-B., Î.-P.-É. et N.-É.)
0,50 \$ (T.-N.) par litre pour les **contenants d'huile et de glycol non en métal et non en HDPE** de 50 litres ou moins.
- **0,10 \$** (N.-É.) par litre de capacité de **contenants à fluide d'échappement diesel**.
- **0,08 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
0,20 \$ (T.-N.)
0,10 \$ (N.-É.) par litre de **glycol (antigel) mixte**.
- **0,12 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
0,35 \$ (T.-N.)
0,18 \$ (N.-É.) par litre de **glycol concentré (antigel) applicable**.
- **0,12 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
0,20 \$ (T.-N.)
0,10 \$ (T.-N.) par litre pour les **contenants de glycol** de 50 litres ou moins.
- **0,50 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
0,20 \$ (T.-N.) par **filtre de 8 pouces ou moins**, ou de 203 mm de hauteur.
- **1 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
1,20 \$ (T.-N.) par **filtre de plus de 8 pouces**, ou de 203 mm de hauteur.
- **0,50 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
0,60 \$ (T.-N.) par **filtre de type cuve** pour les transmissions automatiques.
- **0,25 \$** (N.-B. et Î.-P.-É.)
0,35 \$ (T.-N.) par **contenant d'aérosol**.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
États financiers
31 décembre 2022

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)

Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats	1
État de l'évolution de l'actif net	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires	5
Renseignements complémentaires.....	12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc. (UOMA - Atlantique)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc. (UOMA - Atlantique) (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 14 avril 2022.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si le rapport financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹
MNP SENCRL, s.r.l.

MNP S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Montréal (Québec)
Le 12 avril 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A128779

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
Produits		
Redevances environnementales	7 664 227	7 896 990
Adhésion et renouvellement	11 200	16 975
Revenus de placement	102 637	72 226
Autres revenus	-	511
	7 778 064	7 986 702
Charges - programme		
Incitatifs à la récupération	4 918 145	4 295 351
Incitatifs à la récupération - prime aux récupérateurs	46 461	(50 887)
Incitatifs à la valorisation des huiles	272	(45 227)
Incitatifs à la valorisation - décontamination	247 949	164 482
Incitatifs aux transports	-	2 525
Incitatifs aux points de collecte	60 260	64 996
Publicité et communications	462 225	291 658
Contributions aux autorités réglementaires	306 137	250 553
Frais de gestion (note 3)	231 150	231 182
Salaires, frais de bureau et frais généraux	214 687	120 124
Frais légaux	35 414	24 395
Services de consultation	174 392	230 068
Audits et examens de conformité	109 785	38 376
Créances douteuses	4 321	-
	6 811 198	5 617 596
Charges - administration		
Frais de gestion (note 3)	319 784	316 421
Salaires, frais de bureau et frais généraux	76 743	61 878
Services professionnels	29 151	19 891
Amortissement des actifs incorporels	33 423	39 543
	459 101	437 733
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	507 765	1 931 373

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2022

						2022
	Non affecté Nouveau- Brunswick	Non affecté Île-du-Prince- Édouard	Non affecté Terre-Neuve- et-Labrador	Non affecté Nouvelle- Écosse	Fonds affectés d'origine interne (note 4)	Total
Solde au début	2 564 670	403 113	552 295	1 018 815	4 200 000	8 738 893
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(98 448)	80 944	105 426	419 843	-	507 765
Actif net affecté au fonds d'infrastructure	(272 000)	(32 000)	(192 000)	(304 000)	800 000	-
Solde à la fin	2 194 222	452 057	465 721	1 134 658	5 000 000	9 246 658

						2021
	Non affecté Nouveau- Brunswick	Non affecté Île-du-Prince- Édouard	Non affecté Terre-Neuve- et-Labrador	Non affecté Nouvelle- Écosse	Fonds affectés d'origine interne (note 4)	Total
Solde au début	2 040 792	261 983	726 609	578 136	3 200 000	6 807 520
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	523 878	141 130	325 686	940 679	-	1 931 373
Actif net affecté au fonds de réserve	-	-	(500 000)	(500 000)	1 000 000	-
Solde à la fin	2 564 670	403 113	552 295	1 018 815	4 200 000	8 738 893

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)

Bilan

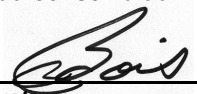
31 décembre 2022

	2022	2021
Actif		
Court terme		
Encaisse	6 104 383	3 709 510
Débiteurs (note 5)	2 322 757	2 407 848
Avance à Recycle NB	17 064	66 048
Frais payés d'avance	21 246	11 749
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	1 402 866	1 400 000
	9 868 316	7 595 155
Placements (note 6)	2 294 436	3 108 223
Actifs incorporels (note 7)	18 290	18 205
	12 181 042	10 721 583
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	2 861 636	1 915 863
Avances d'un organisme (note 9)	72 748	66 827
	2 934 384	1 982 690
Actif net		
Non affecté		
Nouveau-Brunswick	2 194 222	2 564 670
Île-du-Prince-Édouard	452 057	403 113
Terre-Neuve-et-Labrador	465 721	552 295
Nouvelle-Écosse	1 134 658	1 018 815
Fonds affectés d'origine interne (note 4)	5 000 000	4 200 000
	9 246 658	8 738 893
	12 181 042	10 721 583

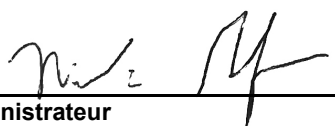
Engagements (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration



administrateur



administrateur

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	507 765	1 931 373
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Perte non réalisée sur les placements	102 453	17 691
Amortissement des actifs incorporels	33 423	39 543
	643 641	1 988 607
Variation des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	1 076 272	(1 330 697)
	1 719 913	657 910
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	708 468	(2 027 755)
Acquisition d'actifs incorporels	(33 508)	(6 781)
	674 960	(2 034 536)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	2 394 873	(1 376 626)
Encaisse au début	3 709 510	5 086 136
Encaisse à la fin	6 104 383	3 709 510

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc. (UOMA - Atlantique) Notes complémentaires

31 décembre 2022

1. Statut et nature des activités

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc. (UOMA - Atlantique) (l'« Organisme ») a été constitué le 18 novembre 2013 en vertu de la partie I de la Loi sur les sociétés du Nouveau-Brunswick. Au sens des lois provinciale et fédérale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme à but non lucratif et est exempté des impôts sur les bénéfices.

L'Organisme a pour mandat d'établir et d'administrer un programme intégré de récupération et de valorisation des huiles usagées et d'antigel ainsi que des contenants d'huile ou de fluide et d'antigel, de manière efficace et responsable.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les redevances environnementales sont comptabilisées au cours de l'exercice où les huiles ainsi que l'antigel ou leurs contenants et les filtres sont vendus par les membres sur la base des déclarations des membres, sauf en ce qui a trait aux redevances relatives à des exercices antérieurs qui sont encaissées par de nouveaux membres, car ceux-ci doivent remettre rétroactivement les redevances environnementales de sept ans auxquelles les membres sont soumis. Ces redevances sont enregistrées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont déterminées.

Incitatifs à la récupération

Les incitatifs à la récupération sont comptabilisés au cours de l'exercice où les huiles ainsi que l'antigel ou leurs contenants et les filtres sont récupérés par les récupérateurs enregistrés de l'Organisme.

Incitatifs à la valorisation

Les incitatifs à la valorisation sont comptabilisés au cours de l'exercice où les contenants sont valorisés par les valorisateurs enregistrés de l'Organisme.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, mais que la contrepartie transférée l'est, le coût est déterminé selon les modalités de remboursement de cette dernière. Lorsque ni l'instrument financier ni la contrepartie transférée ne sont assortis de modalités de remboursement, le coût correspond à la valeur comptable ou à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs et passifs financiers issus d'une opération entre apparentés sont évalués au coût.

Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période suivante :

	Période
Site web	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

Ventilation des charges

L'Organisme présente ses charges regroupées par fonction.

Les salaires, charges sociales et services de gestion et d'administration, communs aux fonctions « programme » et « administration », sont répartis à parts égales entre les organismes (notes 3 et 10).

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
Notes complémentaires

31 décembre 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des actifs incorporels, la juste valeur des placements et la provision pour créances douteuses.

3. Frais de gestion

L'Organisme retient les services de Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) afin d'obtenir de l'assistance dans la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement du programme de récupération et de réclamation nécessaire pour assurer la récupération et la valorisation appropriées des produits applicables en conformité avec les règlements des provinces de l'Atlantique et les exigences législatives réglementaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de gestion sont répartis dans une proportion de 34 % pour le Nouveau-Brunswick (34 % en 2021), 4 % pour l'Île-du-Prince-Édouard (4 % en 2021), 24 % pour Terre-Neuve-et-Labrador (24 % en 2021) et 38 % pour la Nouvelle-Écosse (38 % en 2021).

Les frais de gestion engagés au cours de l'exercice avec la SOGHU se détaillent comme suit :

					2022
Frais de gestion	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Total
Programme	78 591	9 246	55 476	87 837	231 150
Administration	113 031	13 298	79 787	113 668	319 784
	191 622	22 544	135 263	201 505	550 934
					2022
Programme	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Total
Caractérisation des contenants	11 930	1 404	8 421	13 333	35 088
Publicité et communications	8 324	979	5 876	9 304	24 483
Salaires, charges sociales, gestion et administration	49 008	5 766	34 594	54 773	144 141
Frais de bureau et frais généraux	5 024	591	3 546	5 615	14 776
Amortissement des immobilisations corporelles	4 305	506	3 039	4 812	12 662
	78 591	9 246	55 476	87 837	231 150

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
Notes complémentaires

31 décembre 2022

3. Frais de gestion (suite)

					2022
Administration	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Total
Frais de bureau et frais généraux	15 699	1 847	11 081	17 546	46 173
Loyer	11 329	1 333	7 996	-	20 658
Salaires, charges sociales, gestion et administration	86 003	10 118	60 710	96 122	252 953
	113 031	13 298	79 787	113 668	319 784
					2021
Frais de gestion	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Total
Programme	78 602	9 247	55 484	87 849	231 182
Administration	107 583	12 657	75 941	120 240	316 421
	186 185	21 904	131 425	208 089	547 603
					2021
Programme	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Total
Caractérisation des contenants	9 528	1 120	6 725	10 649	28 022
Publicité et communications	11 151	1 312	7 871	12 463	32 797
Salaires, charges sociales, gestion et administration	46 918	5 521	33 120	52 437	137 996
Frais de bureau et frais généraux	4 868	572	3 436	5 441	14 317
Amortissement des immobilisations corporelles	6 137	722	4 332	6 859	18 050
	78 602	9 247	55 484	87 849	231 182
					2021
Administration	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Total
Frais de bureau et frais généraux	15 890	1 869	11 217	17 760	46 736
Loyer	11 677	1 373	8 242	13 051	34 343
Salaires, charges sociales, gestion et administration	80 016	9 415	56 482	89 429	235 342
	107 583	12 657	75 941	120 240	316 421

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
Notes complémentaires
31 décembre 2022

4. Fonds affectés d'origine interne

Le fonds de réserve a été établi par le conseil d'administration de l'Organisme. Il sert à stabiliser le financement du programme dans le cas d'une augmentation imprévue du volume de récupération, de fluctuation dans les coûts opérationnels ou une diminution de revenu due à des facteurs économiques ou autres. Au 31 décembre 2022, le fonds de réserve accumulé par province se détaille comme suit :

Fonds affectés d'origine interne - fonds de réserve	Nouveau- Brunswick	Île-du-Prince- Édouard	Terre-Neuve- et- Labrador	Nouvelle- Écosse	2022	2021
Solde au début	3 000 000	200 000	500 000	500 000	4 200 000	4 200 000
Changement net au fonds de réserve	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	3 000 000	200 000	500 000	500 000	4 200 000	4 200 000

Le fonds d'infrastructure a été établi par le conseil d'administration de l'Organisme afin de fournir une subvention ou pour l'achat de contenants et d'équipement de récupération pour le réseau des points de collecte. Au 31 décembre 2022, le fonds d'infrastructure accumulé par province se détaille comme suit :

Fonds affectés d'origine interne - fonds d'infrastructure	Nouveau- Brunswick	Île-du-Prince- Édouard	Terre-Neuve- et- Labrador	Nouvelle- Écosse	2022	2021
Solde au début	-	-	-	-	-	-
Changement net au fonds d'infrastructure	272 000	32 000	192 000	304 000	800 000	-
Solde à la fin	272 000	32 000	192 000	304 000	800 000	-

5. Débiteurs

	2022	2021
Comptes clients	2 169 726	2 185 224
Taxe à la consommation à recevoir	153 031	222 624
	2 322 757	2 407 848

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
Notes complémentaires
31 décembre 2022

6. Placements

	2022	2021
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 1,21 % à 3,38 % (0,67 % à 3,38 % en 2021), échéant de mai 2023 à juin 2024	2 026 089	3 435 169
Fonds communs	1 732 990	1 090 745
Perte non réalisée	(61 777)	(17 691)
	3 697 302	4 508 223
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 402 866	1 400 000
	2 294 436	3 108 223

7. Actifs incorporels

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2022 Valeur nette</i>	<i>2021 Valeur nette</i>
Site web	195 070	176 780	18 290	18 205

8. Créditeurs et charges à payer

	2022	2021
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 756 510	1 358 977
Salaire	6 257	9 283
Comptes fournisseurs, SOGHU	1 098 869	547 603
	2 861 636	1 915 863

9. Avances d'un organisme

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que la gestion courante de l'Organisme et de la SOGHU sont assurés par un seul et même directeur général. Les avances d'un organisme sont constituées d'avances de fonds et de prises en charge de dépenses liées à la gestion de l'Organisme. Ces avances ne portent pas intérêt et n'ont pas de modalités de remboursement.

	2022	2021
Avances d'un organisme	72 748	66 827

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
Notes complémentaires

31 décembre 2022

10. Engagements

Contributions à Recycle NB

En vertu du Règlement sur les matières désignées de la Loi sur l'assainissement de l'environnement du Nouveau-Brunswick, l'Organisme doit couvrir les frais administratifs annuels engagés par Recycle NB à l'égard de l'huile, des filtres à huile, des contenants d'huile, du glycol et des contenants de glycol. Le montant estimé pour 2023 est de 200 200 \$.

Contributions au ministère de l'Environnement de l'Île-du-Prince-Édouard

En vertu du Materials Stewardship and Recycling Regulations of the PEI Environmental Protection Act, l'Organisme doit payer des frais annuels de 5 000 \$.

Contribution au Multi-Materials Stewardship Board (MMSB)

En vertu du Waste Management Regulations of the Newfoundland and Labrador Environmental Protection Act, l'Organisme doit couvrir les frais administratifs annuels engagés par le MMSB à l'égard de l'huile, des filtres à huile, des contenants d'huile et des contenants de glycol. Le montant estimé pour 2023 est de 50 000 \$.

Frais de gestion

L'Organisme a conclu une entente avec la SOGHU jusqu'au 31 décembre 2023, avec une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans. En vertu de cette entente, l'Organisme doit verser des frais de gestion à la SOGHU, calculés selon un taux fixe de 50 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de gestion sont répartis à hauteur de 50 % pour la SOGHU (50 % en 2021) et de 50 % pour l'Organisme (50 % en 2021).

11. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme perçoit des redevances environnementales de ses membres. Certains membres ont des représentants qui sont membres du conseil d'administration. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Durant l'année, les opérations principales conclues avec des compagnies ou des membres du conseil d'administration de l'Organisme se détaillent comme suit :

	2022	2021
Produits		
Redevances environnementales	1 158 048	1 276 003

Les opérations conclues avec des membres du conseil d'administration de l'Organisme au cours de l'exercice représentent 15,11 % des redevances environnementales de l'exercice (16,16 % en 2021).

Par ailleurs, les débiteurs comprennent une somme de 271 635 \$ (290 866 \$ en 2021) à recevoir d'entreprises dirigées par des membres du conseil d'administration de l'Organisme.

12. Variation des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2022	2021
Débiteurs	85 091	(239 619)
Avance à Recycle NB	48 984	(36 712)
Frais payés d'avance	(9 497)	(8 291)
Créditeurs et charges à payer	945 773	(973 961)
Avances d'un organisme	5 921	(72 114)
	1 076 272	(1 330 697)

13. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié à l'encaisse, aux comptes clients et aux placements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer et de l'avance à Recycle NB.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Au 31 décembre 2022, l'exposition au risque de taux d'intérêt fixe est liée aux placements, tandis que l'exposition au taux d'intérêt variable est liée à l'encaisse et aux dépôts à terme.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2022

Annexe A - Résultats sectoriels

					2022	2021
	Nouveau- Brunswick	Île-du-Prince- Édouard	Terre-Neuve- et- Labrador	Nouvelle- Écosse	Total	Total
Produits						
Redevances environnementales	2 323 113	446 643	2 362 529	2 531 942	7 664 227	7 896 990
Adhésion et renouvellement	1 400	800	1 400	7 600	11 200	16 975
Revenus de placement	34 896	4 106	24 633	39 002	102 637	72 226
Autres produits	-	-	-	-	-	511
Total des produits	2 359 409	451 549	2 388 562	2 578 544	7 778 064	7 986 702
Charges						
Programme						
Incitatifs à la récupération	1 502 726	263 517	1 673 551	1 478 351	4 918 145	4 295 351
Incitatifs à la récupération - prime aux récupérateurs	23 904	2 360	7 721	12 476	46 461	(50 887)
Incitatifs à la valorisation des huiles	-	-	-	272	272	(45 227)
Incitatifs à la valorisation - décontamination	110 404	23 884	42 629	71 032	247 949	164 482
Incitatifs aux transports	-	-	-	-	-	2 525
Incitatifs aux points de collecte	5 316	2 604	49 784	2 556	60 260	64 996
Publicité et communications	158 286	18 280	116 439	169 220	462 225	291 658
Contributions aux autorités réglementaires	255 784	5 000	45 353	-	306 137	250 553
Frais de gestion (note 3)	78 591	9 246	55 476	87 837	231 150	231 182
Salaires, frais de bureau et frais généraux	74 817	9 534	53 836	76 500	214 687	120 124
Frais légaux	11 934	2 037	8 418	13 025	35 414	24 395
Services de consultation	37 469	6 534	88 917	41 472	174 392	230 068
Audits et examens de conformité	37 111	7 221	26 196	39 257	109 785	38 376
Créances douteuses	4 253	-	-	68	4 321	-
	2 300 595	350 217	2 168 320	1 992 066	6 811 198	5 617 596
Administration						
Frais de gestion (note 3)	113 031	13 298	79 787	113 668	319 784	316 421
Salaires, frais de bureau et frais généraux	22 956	4 587	20 012	29 188	76 743	61 878
Services professionnels	9 911	1 166	6 996	11 078	29 151	19 891
Amortissement des actifs incorporels	11 364	1 337	8 021	12 701	33 423	39 543
	157 262	20 388	114 816	166 635	459 101	437 733
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(98 448)	80 944	105 426	419 843	507 765	1 931 373

**Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)**

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2022

Annexe B - Nouveau-Brunswick

	2022	2021
Produits		
Redevances environnementales	2 323 113	2 458 041
Adhésion et renouvellement	1 400	3 232
Revenus de placement	34 896	51 591
Autres produits	-	511
Total des produits	2 359 409	2 513 375
Charges		
Programme		
Incitatifs à la récupération	1 502 726	1 271 848
Incitatifs à la récupération - prime aux récupérateurs	23 904	(44 493)
Incitatifs à la valorisation des huiles	-	(5 246)
Incitatifs à la valorisation - décontamination	110 404	70 179
Incitatifs aux transports	-	1 575
Incitatifs aux points de collecte	5 316	(13 861)
Publicité et communications	158 286	111 644
Contributions aux autorités réglementaires	255 784	200 200
Frais de gestion (note 3)	78 591	78 602
Salaires, frais de bureau et frais généraux	74 817	48 135
Frais légaux	11 934	8 648
Services de consultation	37 469	101 130
Audits et examens de conformité	37 111	13 048
Créances douteuses	4 253	-
	2 300 595	1 841 409
Administration		
Frais de gestion (note 3)	113 031	107 583
Salaires, frais de bureau et frais généraux	22 956	20 297
Services professionnels	9 911	6 763
Amortissement des actifs incorporels	11 364	13 445
	157 262	148 088
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(98 448)	523 878

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2022

Annexe C - Île-du-Prince-Édouard

	2022	2021
Produits		
Redevances environnementales	446 643	447 545
Adhésion et renouvellement	800	1 992
Revenus de placement	4 106	3 439
Total des produits	451 549	452 976
Charges		
Programme		
Incitatifs à la récupération	263 517	225 178
Incitatifs à la récupération - prime aux récupérateurs	2 360	(6 182)
Incitatifs à la valorisation des huiles	-	(1 064)
Incitatifs à la valorisation - décontamination	23 884	16 663
Incitatifs aux points de collecte	2 604	1 718
Publicité et communications	18 280	23 063
Contributions aux autorités réglementaires	5 000	5 000
Frais de gestion (note 3)	9 246	9 247
Salaires, frais de bureau et frais généraux	9 534	4 497
Frais légaux	2 037	2 892
Services de consultation	6 534	11 616
Audits et examens de conformité	7 221	1 534
	350 217	294 162
Administration		
Frais de gestion (note 3)	13 298	12 657
Salaires, frais de bureau et frais généraux	4 587	2 649
Services professionnels	1 166	796
Amortissement des actifs incorporels	1 337	1 582
	20 388	17 684
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	80 944	141 130

**Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)**

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2022

Annexe D - Terre-Neuve-et-Labrador

	2022	2021
Produits		
Redevances environnementales	2 362 529	2 399 874
Adhésion et renouvellement	1 400	5 152
Revenus de placement	24 633	8 598
Total des produits	2 388 562	2 413 624
Charges		
Programme		
Incitatifs à la récupération	1 673 551	1 632 981
Incitatifs à la récupération - prime aux récupérateurs	7 721	(7 576)
Incitatifs à la valorisation des huiles	-	(3 352)
Incitatifs à la valorisation - décontamination	42 629	29 110
Incitatifs aux transports	-	950
Incitatifs aux points de collecte	49 784	64 163
Publicité et communications	116 439	66 824
Contributions aux autorités réglementaires	45 353	45 353
Frais de gestion (note 3)	55 476	55 484
Salaires, frais de bureau et frais généraux	53 836	26 830
Frais légaux	8 418	5 726
Services de consultation	88 917	58 309
Audits et examens de conformité	26 196	9 211
	2 168 320	1 984 013
Administration		
Frais de gestion (note 3)	79 787	75 941
Salaires, frais de bureau et frais généraux	20 012	13 720
Services professionnels	6 996	4 774
Amortissement des actifs incorporels	8 021	9 490
	114 816	103 925
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	105 426	325 686

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2022

Annexe E - Nouvelle-Écosse

	2022	2021
Produits		
Redevances environnementales	2 531 942	2 591 530
Adhésion et renouvellement	7 600	6 599
Revenus de placement	39 002	8 598
Total des produits	2 578 544	2 606 727
Charges		
Programme		
Incitatifs à la récupération	1 478 351	1 165 344
Incitatifs à la récupération - prime aux récupérateurs	12 476	7 364
Incitatifs à la valorisation des huiles	272	(35 565)
Incitatifs à la valorisation - décontamination	71 032	48 530
Incitatifs aux points de collecte	2 556	12 976
Publicité et communications	169 220	90 127
Frais de gestion (note 3)	87 837	87 849
Salaires, frais de bureau et frais généraux	76 500	40 662
Frais légaux	13 025	7 129
Services de consultation	41 472	59 013
Incitatifs à la récupération	39 257	14 583
Créances douteuses	68	-
	1 992 066	1 498 012
Administration		
Frais de gestion (note 3)	113 668	120 240
Salaires, frais de bureau et frais généraux	29 188	25 212
Services professionnels	11 078	7 558
Amortissement des actifs incorporels	12 701	15 026
	166 635	168 036
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	419 843	940 679



Société de gestion des
huiles usagées
de l'Atlantique

Pour nous joindre :

N.-B. : 1-833-221-8662

Î.-P.-É./T.-N./N.-É. : 1-833-222-8662

info@uoma-atlantic.com

RecyclerMesHuiles.ca

